



Pari réussi en Abitibi

Il y a une part d'utopie dans l'existence d'un festival international de cinéma en Abitibi. Voilà le genre d'idée qu'on peut avoir avant de débarquer à Rouyn-Noranda pour la première fois. Mais grâce au pont aérien organisé entre Montréal et Rouyn, on se rend vite compte qu'on vient d'arriver dans une vraie ville de cinéma.
Page B-5

Conflit, crise violence

Dans le premier d'une série de trois textes, M. Léon Dion explique les sources des crises que traversent épisodiquement les sociétés modernes, et en particulier le Québec. Il note qu'une réforme en profondeur du parlementarisme et de l'appareil démocratique est requise pour mieux répondre aux besoins de l'an 2000.
Page B-8

L'art contemporain et le grand public

La Place Bonaventure se prépare à être le lieu d'une exposition-foire où l'on verra pour la première fois six galeries d'art contemporain domiciliées dans un pays étranger. On pourra du 14 au 18 novembre y admirer les oeuvres de pas moins de 600 artistes.
Page B-3

Les indépendants du cinéma

Montréal semble rouler sans cesse d'un festival du cinéma à l'autre. C'est maintenant le tour des journées du « cinéma indépendant canadien » (ci-contre). Jean-Pierre Lefebvre, réalisateur des *Dernières fiançailles*, préside ce nouveau pow-wow voué aux cinéastes « anti-commerciaux ». La chronique de France Lafuste.
Page B-3



POLITIQUE

La tour d'ivoire des mandarins

Ils n'ont pas à craindre de devoir parader devant l'Assemblée nationale

Gilles Lesage
de notre bureau de Québec

LES SOUS-MINISTRES et autres mandarins de la fonction publique n'ont pas à craindre de devoir parader à tour de rôle devant l'Assemblée nationale, si l'on en juge par un vieux débat qui a repris quelque viguerie à Québec, ce mois-ci, à l'occasion d'audiences publiques sur l'opportunité de maintenir telle quelle ou de modifier la loi sur la fonction publique. Celle-ci, adoptée en 1983, faisait de la responsabilité des hauts fonctionnaires, d'une reddition de comptes interne et externe, l'un des principaux axes de la réforme mise en oeuvre graduellement. Mais cette imputabilité, pour reprendre le jargon, est restée en plan et ne semble pas devoir être tirée des limbes.

À vrai dire, à l'instar du vérificateur général, un certain nombre de personnes, dont d'éminents anciens sous-ministres, sont en faveur de l'implantation d'un régime d'imputabilité, y compris devant les députés. Mais ce souhait est vivement contrarié par d'autres, notamment des ministres, qui ont un allié de taille en M. Claude Ryan. Ce dernier n'a pas témoigné devant la commission qui étudie la loi; mais il a profité d'un discours devant les députés de l'ENAP, il y a quelques jours, pour exposer son point de vue. La responsabilité ministérielle, en quelque sorte une, indissoluble et indivisible. Sa conception rejoint celle du chef de l'opposition, M. Jacques Parizeau, et de plusieurs, sinon de la plupart des ministres anciens et actuels, pour qui les hauts fonctionnaires n'ont de comptes à rendre qu'à leur ministre du moment.

Selon certains, dit le ministre de la Sécurité publique, la direction d'un ministère se diviserait en deux volets, le volet administratif embrassant la gestion courante du ministère, et le volet politique recouvrant les orientations proprement politiques du ministère. Suivant cette distinction, le volet des orientations politiques serait le domaine propre du ministre. Le volet de la gestion concrète serait en contrepartie la chasse gardée des fonctionnaires. C'est sans doute de cette conception que procède la proposition suivant laquelle les sous-ministres devraient être directement comptables de leur gestion non plus seulement devant le ministre et le gouvernement, mais aussi devant l'Assemblée nationale ou l'une de ses commissions.

Cette façon de voir contredit à mon sens le principe de l'unité de direction qui doit exister au sein de chaque ministère, opine M. Ryan. Je la récuse parce qu'elle entraîne une diminution inacceptable de l'autorité qui doit revenir au politique. Il m'apparaît essentiel d'assurer d'abord l'unité de direction au sein de chaque ministère. Quel que soit le mode d'organisation des tâches, il faut qu'il existe au sommet de l'appareil une autorité investie du pouvoir de trancher et de diriger. Cette autorité ne saurait être que celle du ministre... par souci de cohérence et d'efficacité.

Le principe de la responsabilité ministérielle est premier, insiste M. Ryan.
Voir page B-2 : Mandarins

Roland-Pierre Paringaux
du journal LE MONDE

Si le nombre d'affranchis a augmenté, l'esclavage, en dépit des proclamations, est loin d'avoir disparu en Mauritanie.

« **M**ÊME QUAND il est libre, dans sa tête et dans la tête des autres, un esclave reste un esclave ». Témoin peu commun, Bilal sait de quoi il parle. Pendant treize ans, de sa naissance à sa fuite, il a été l'esclave de nomades mauritaniens. Prisonnier du désert et d'une tradition séculaire, il a été astreint dès l'enfance à une servitude d'un autre âge, absolue et brutale.

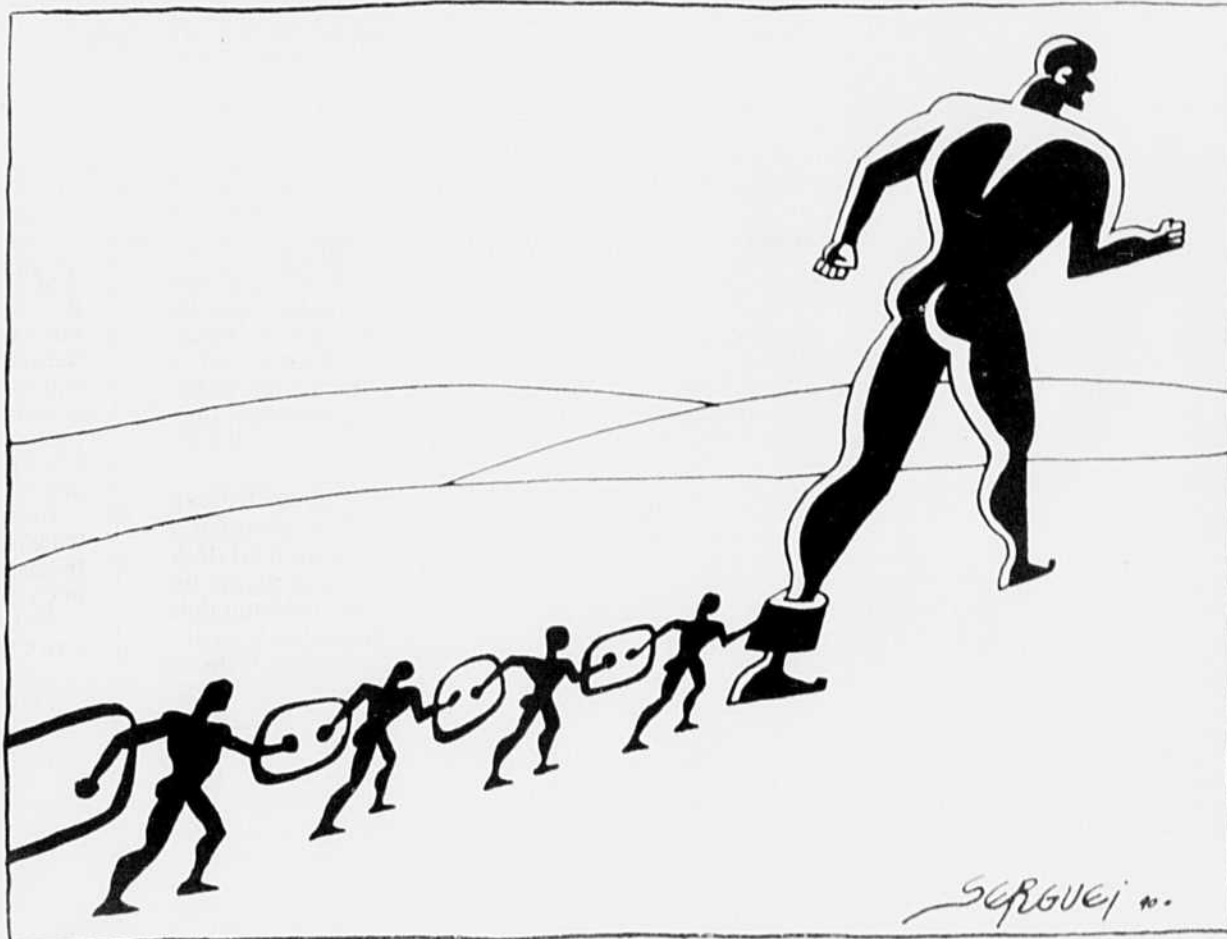
Aujourd'hui, à dix-sept ans, Bilal vit à la ville et va à l'école. Le jean délavé et les baskets fluo ont remplacé ses haillons de va-nu-pieds. Par la force des choses, il est passé de la catégorie des abd (esclave, en arabe) à celle des haratines (affranchis), ces milliers de Noirs plus ou moins libérés. Contrairement à beaucoup, lui n'a plus à subir l'influence de son ancien maître. Mais, dans une société dominée par l'ordre maure, il reste, peu ou prou, un paria.

Fils d'esclaves, Bilal a reçu, comme beaucoup de captifs, le nom de l'esclave favori de Mahomet. Il est né dans un de ces campements de nomades éphémères qui sillonnent le désert au gré des saisons, à la recherche d'eau et de pâturages pour les troupeaux. Autour d'un puits, quelques tentes : celles des maîtres, les Maures blancs, ou bidanes, et plus loin, près des enclos où sont parqués moutons et chameaux, les abris des esclaves, faits de branchages et d'oripeaux.

Mahmoud, le père de Bilal, s'est enfié avant sa naissance « parce que les maîtres l'avaient battu jusqu'à ce que son corps soit tout déchiré ». Le jeune homme tient ce détail de sa mère, mais n'en sait guère plus; pas plus qu'il ne sait si Mahmoud est bien le père de ses « frères » et « sœurs ». C'est que la promiscuité est grande dans les campements; et, s'il arrive au maître d'interdire le mariage à ses esclaves, il n'interdit pas aux femmes d'avoir des enfants. En effet, ceux-ci reviennent « de droit » au maître de la mère.

Les maîtres jouissent de surcroît, avec la bénédiction du Coran, d'un

Dans la Mauritanie de 1990, l'esclavage continue de fleurir dans l'indifférence



droit de cuissage sur leurs esclaves. Qu'ils reconnaissent l'enfant né de tels rapports, et celui-ci passe du côté des maîtres. Dans le cas contraire, il devient l'esclave de son père.

Bilal n'a pas non plus de vrai passé. Sa mère ignorait tout des origines de sa famille. Ses aïeux venaient-ils des bords du fleuve Sénégal, de Guinée ou d'ailleurs? Étaient-ils Mandingues, Soninkés, Toucouleurs? Furent-ils achetés ou volés? Qui se souviendrait de ces poussières de vies balayées par les sables après des années d'obscurité captivité?

Au coeur du désert, écrasé de soleil et fouetté par les vents, le cam-

peement est un monde clos qui n'a guère changé depuis des siècles. Un monde où le mode de vie repose encore sur cette « pièce » essentielle du dispositif ethnique, social et économique : l'esclave. Ici, l'existence est fruste pour tous, mais c'est au captif qu'incombent les travaux domestiques et pastoraux. « Le Maure et sa femme ne travaillent pas », constatait Bilal. Un voyage à travers les campements paraît confirmer ce jugement : à l'ombre des tentes, les bidanes passent la journée à somnoler, palabrer et boire le thé. Tous ceux, jeunes et vieux, qui s'affairent aux menues tâches et aux corvées sont des Noirs.

Enfin, Bilal a joué avec les gosses

du campement, y compris ceux des maîtres. Mais une enfance d'esclave est éphémère. Il n'a pas tardé à recevoir son bâton de berger et à partir chaque matin, dès l'aube, avec les moutons et les chameaux à la recherche d'un peu de verdure. À demi nu et sans chaussures.

La mort des troupeaux

Daher, le propriétaire de Bilal, était un « maître méchant », qui battait ses captifs pour un oui pour un non, qui les nourrissait mal, qui leur donnait rarement du repos. « Il y a des Maures qui aiment bien leurs esclaves, certains même qui les traitent comme leurs enfants. Mais il y en a qui les traitent comme des

chiens », raconte l'adolescent, qui ajoute : « Certains ne sont pas d'accord avec cette violence. Ils disent : cela fait fuir les esclaves et sans eux nous serons pauvres. Mais les maîtres comme Daher ne les écoutent pas ».

La hantise de Bilal et des autres bergers était de perdre un animal. « Si tu perds une chèvre ou un mouton, tu passes la nuit dans le désert à les chercher. Il y a des hyènes, des serpents, et on se blesse les pieds jusqu'au sang. Si un animal meurt de maladie, le maître peut comprendre, mais s'il est perdu on est battu. Pour plusieurs perdus, on peut même faire jaguar ».

« Faire jaguar », une expression mêlée de terreur qui revient souvent dans la conversation, cela consiste à suspendre le faufilet à une branche, la tête en bas, après lui avoir passé un bâton sous les genoux, puis à le frapper en s'acharnant sur la plante des pieds. Bilal, qui affirme avoir subi cette torture, parle longuement des châtiments nombreux et variés infligés aux esclaves.

Ces brutalités engendrent chez les jeunes esclaves une obsession de la fuite, d'autant plus forte que la ruine d'un monde où les anciens esclaves sont libres parvient malgré tout au fin fond du désert. Bilal n'a jamais entendu dire que l'esclavage était interdit, mais il savait qu'un esclave peut se libérer. Très tôt, sa mère lui a soufflé : quand tu seras grand, il faudra fuir, comme ton père. D'ailleurs, alors qu'il n'a pas dix ans, elle donnera l'exemple. « Elle s'est enfuie sans prévenir, se souvient Bilal. Elle a dû faire une bêtise et prendre peur ». Après son départ, l'enfant vivra avec d'autres esclaves.

Nouvelle abolition

Dans les années 70 et 80, la sécheresse prolongée qui touche tout le Sahel va bouleverser la vie du campement. En quelques années les troupeaux sont décimés; des dizaines d'esclaves s'échappent ou sont libérés, les maîtres appauvris se partagent ceux qui restent. Daher lui-même doit travailler!

Des années plus tard, la perte d'un mouton va précipiter Bilal dans la fuite. Tout à coup, l'accumulation des brutalités, l'attrait de la liberté et le souvenir de sa mère l'empor-

Voir page B-2 : Esclaves

Alain André, le rendez-vous reporté

Laurent Soumis

« **L** FAUT abaisser la taxe d'affaires à un niveau concurrentiel si on veut ramener les entreprises à Montréal et repeupler la ville. »

Tout feu tout flamme dès qu'il s'agit de « relancer l'économie de Montréal », Alain André, chef du Parti municipal (PMM), promet aujourd'hui d'accorder un congé fiscal de deux ans aux entreprises qui viendront s'établir à Montréal dans de nouveaux locaux et des édifices vacants et d'abaisser la taxe d'affaires des autres.

Si la promesse semble généreuse, le candidat à la mairie ne se fait pas trop d'illusion sur l'opportunité qu'il aura de la mettre en pratique. « Le vrai rendez-vous, c'est 1994 », déclarait-il ces jours-ci en entrevue au DEVOIR.

Avant de participer à la fondation du Parti municipal de Montréal (PMM) en 1987, M. Alain André a été pendant six ans adjoint politique du

Des promesses généreuses... pour 1994

président du Comité exécutif de la Ville de Montréal, puis chef de cabinet du maire de Laval.

« Je n'ai jamais été membre du Parti civique, affirme-t-il. Comme disait Jean Drapeau à cette époque, tous les Montréalais étaient membres du parti. »

Cet avocat de 49 ans a enseigné le droit pendant dix ans avant de devenir procureur de la Couronne à la Ville de Montréal. « Je gagne très bien ma vie, confie-t-il. Je n'ai pas besoin de la politique si ce n'est pour satisfaire mon désir de servir. »

Contrairement à sa rivale du Parti civique, Mme Nicole Gagnon-Larocque, le chef du PMM a retenu les services d'une colistière, Mme Diane Côté-Massaro, avec qui il fait campagne comme candidat conseiller dans Ahuntsic, un district laissé va-

cant par le départ de Pierre Bastien. À l'élection du 4 novembre, M. Alain André mise beaucoup sur ses candidats vedettes avec lesquels ils comptent ravir « un minimum d'une dizaine de districts ». Ce sont Serge Sauvageau élu lors des partielles de 1989 Sault-au-Récollet, Frank Vennier et Stavros Zagakos élus en 1986 dans François-Perrault et Parc-Extension, et Nick Auf der Maur, conseiller depuis 1974, le transfuge par excellence qui a finalement adopté les couleurs du PMM qu'il défend le 4 novembre dans Peter-McGill.

Cette année marquera la disparition définitive du Parti civique, assure Alain André. C'était le parti d'un homme, Jean Drapeau, et le peu de popularité qui lui reste tient à ce souvenir. Cette année était celle de la dernière chance mais Nicole (Gagnon-Larocque) que je connais bien a décidé de dépenser près de 300 000 \$ dans une campagne axée sur sa personne. C'était un mauvais choix. Nous on a fait le pari de mener une campagne sur le terrain, dans les districts. C'est ce qui nous assure

Voir page B-2 : André



PHOTO JACQUES GRENIER

Alain André, l'art de la diatribe.

JEAN-MARC PIOTTE SENS ET POLITIQUE POUR EN FINIR AVEC DE GRANDS DÉSARROIS



190 pages
16,95 \$

Un retour aux sources du marxisme pour mieux amorcer la réflexion nécessaire sur les grands théoriciens du changement social. Un ouvrage attendu qui critique les penseurs du post-modernisme, de l'« ère du vide » et du « déclin de l'empire américain » et qui nous invite à renouer avec les valeurs fondamentales de la Révolution française.

vlb éditeur LA PETITE MAISON DE LA GRANDE LITTÉRATURE

Une soeur chez les Grands Montréalais



Ariane ÉMOND

L'AN DERNIER, le soir de l'Halloween, entre cinq fantômes, trois pirates, douze personnages de *Star War* et quelques fées, l'apparition la plus saugrenue, à ma porte, fut cette fillette déguisée en... soeur !!! Avec le long voile noir, la cornette déployée et le chapelet à la taille, comme on n'en voit presque plus. Drôles de sorcières, ai-je pensé.

L'autre dimanche à Mirabel, du haut de la passerelle vitrée, des gamines faisaient des gorges chaudes de deux religieuses missionnaires cherchant leurs bagages. « Maman, regarde ! As-tu vu ? Des soeurs, des soeurs ! » Et la mère un peu gênée : « Ben oui, ben oui, franchement, qu'est-ce que vous avez à vous exciter comme ça ? »

La plupart des Québécoises de plus de 35 ans, qui ont poursuivi des études secondaires, sont passées entre les mains de religieuses. Leurs enfants, par contre, ne connaissent rien ou presque de celles qui furent, à bien des égards, les premières professionnelles de la Belle Province.

Dans le DEVOIR de mercredi dernier, la page de publicité annonçant le 13e gala des Grands Montréalais (le 8 novembre, 200 \$ le couvert) a accroché mon regard. Aux côtés des deux lauréats masculins super connus — le cinéaste Denys Arcand et le chef d'entreprise Claude Castonguay — une septuagénaire timide, les mains

placées devant elle, l'une dans l'autre paumes vers le ciel, comme une couventine d'autrefois. Le bas de vignette annonce Soeur Denise Lefebvre, infirmière et pédagogue.

Pour l'Académie des Grands Montréalais, c'est une première. Si on exclut l'hommage au cardinal Léger (1985), incontournable institution à lui seul, c'est tout à fait nouveau qu'une religieuse soit honorée « pour sa contribution à la renommée de Montréal et à la qualité de vie de ses concitoyens ». Dans ce geste des académiciens — regroupés sous le patronage de la Chambre de commerce de Montréal... — faut-il voir un signe

des temps ?

Cesserait-on de percevoir ces femmes uniquement comme d'éternels épouvantails, de méprisables étroites d'esprit, des grenouilles de bénitiers acariâtres et frustrées ? Seraient-elles en passe d'être reconnues pour ce qu'elles ont souvent été : déterminées, courageuses, entrepreneuriales et dignes d'admiration ?

Est-ce un hasard si *Bonheur fou* du romancier François Gravel (Boréal) a fait excellente figure au palmarès québécois de l'été dernier (sur l'amitié, dans le Montréal des années 1850, entre un médecin de famille et soeur Thérèse de Jésus, maîtresse-femme et fondatrice de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu) ? Est-ce pure coïncidence également que Radio-Québec s'apprête à diffuser, en novembre, *Les dernières fougères*, une pièce de Michel d'Astous montée par Brassard il y a 2 ans, et que... Denys Arcand fait sa rentrée théâtrale avec les *Lettrés de la religieuse portugaise* ?

Blague à part, serait-ce un retour en grâce ? Le signe que nous sommes en train d'en finir avec notre anticléricalisme primaire qui a particulièrement marginalisé les soeurs, bien plus, en fait, que les punks ? Est-ce plutôt le fait que la pauvreté est telle à Montréal que la compassion et le dévouement des religieuses envers les plus pauvres nous reviennent à la mémoire ?

Qu'a donc fait soeur Denise

Lefebvre pour se prévaloir d'une telle distinction ? Pendant près de 40 ans, elle a été une sorte de pionnière dans les soins infirmiers et dans la formation des infirmières au Québec. Une pionnière modeste en tous cas : « Je ne voulais pas accepter cette distinction pour moi. J'en ai déjà bien assez » (prix Thérèse Casgrain du ministre de la Santé et du bien-être social du Canada, prix Jeanne-Mance de l'association des infirmières du Canada, Officier de l'Ordre du Canada...). Mais ma supérieure générale m'a demandé d'accepter pour notre communauté.

Dans sa famille de cultivateur de Saint-Benoît de Mirabel — douze enfants, six filles dont trois se feront religieuses après elle — le respect des pauvres était un principe sacré.

A 19 ans, elle entre chez les soeurs Grises ou Soeurs de la Charité — plutôt que chez les Carmélites — spécialisées depuis toujours, si j'ose dire, dans ce qu'on appelle aujourd'hui le service social (crèche pour enfants abandonnés, garderies (dès 1858), soins aux vieillards, aux femmes battues. La communauté gère plusieurs couvents et forme des infirmières, qui oeuvreront ici et au tiers monde. (En 1979, bien avant qu'on noircisse des pages sur ce nouveau phénomène, les Soeurs Grises de Montréal ouvraient une maison pour femmes itinérantes.)

Pendant 20 ans (1947-1967), soeur

Lefebvre dirige et enseigne à l'Institut Marguerite d'Youville, première institution universitaire francophone en soins infirmiers au monde, aujourd'hui partie intégrante de l'Université de Montréal. Nous étions heureuses que l'Université prenne la relève, nous avions fait notre part», dira-t-elle.

Détentrice de quatre diplômes universitaires, dont un bac et une maîtrise (à Washington, D.C.) en nursing et un doctorat en pédagogie de l'Université de Montréal (lère infirmière canadienne à l'obtenir), soeur Lefebvre a aussi siégé, au début de la Révolution tranquille, sur la Commission de l'assurance-maladie et sur un groupe d'experts en sciences infirmières de l'Organisation mondiale de la santé.

Connaissez-vous beaucoup de femmes de 70 ans à avoir pu étudier, voyager, développer ainsi leur compétence, à part des religieuses ?

Elle fut aussi supérieure générale de sa congrégation de 1973 à 1981, tout juste après la période d'hémorragie aiguë des années 60, « une bien pénible débâcle, dit-elle », où, par centaines, les épouses du Seigneur ont déserté les couvents. « C'était souvent des amies qui partaient ».

Mais, cela semble évident aujourd'hui, au moment où il a été possible, surtout pour les infirmières et les enseignantes, d'accéder à des postes de responsabilité sans être

religieuses, la vocation, le renoncement, le dévouement et l'idéal de charité sont devenues moins attrayantes pour les Québécoises. La vie ne se conjugait plus seulement avec *J'me marie, j'me marie pas, j'ai une soeur*. Il y a actuellement 21 760 religieuses au Québec, dont 80 % ont plus de 55 ans. Elles étaient 53 000 en 1962.

Contrairement à bien des gens de ma génération, je n'ai jamais détesté les bonnes soeurs. Même si, pendant la messe à 12 ans, je chantaïs très fort dans ma tête pour ne pas entendre l'appel de la vocation ! Je ne me suis jamais laissée, non plus, terrasser par leur autorité morale dont elles ont souvent abusé. Comme bien d'autres, je leur dois beaucoup. C'est chez elles que j'ai, pour la première fois, vu des bibliothèques, assisté à des concerts, fait du théâtre et du journalisme étudiant, discuté de politique et de droits humains. Il y a plus à dire à nos enfants que les sempiternelles histoires d'horreur au couvent.

Comme les politiciens, les syndicalistes, les journalistes et les artistes, les soeurs ne sont pas un bloc monolithique. Une chose est certaine : leur détermination à promouvoir l'éducation supérieure des filles a pavé la voie à l'accessibilité de toutes à l'enseignement et, d'une certaine manière, aux revendications des femmes. Il faut rendre à Césarine ce qui appartient à Césarine...

◆ Esclaves

tent sur les pièges du désert, la peur d'un monde inconnu et la hantise d'être rattrapé (« si tu pars, je t'égorgerais comme un mouton », a menacé Dahér). L'enfant court, et dans sa course éperdue il va rencontrer « le goudron », cette route qui coupe le désert comme une ligne de chance, et qui le sauve. Pour importe alors qu'il prenne à gauche ou à droite : sur l'asphalte, les Maures lancés à sa poursuite perdront sa trace.

Quelques heures plus tard, Bilal parvient dans un « campement » comme il n'en a jamais vu : un village, avec maisons, magasins et voitures. Un boutiquier maure l'héberge. Un préfet compréhensif facilite son départ pour la capitale.

Dans un premier temps, Bilal vivra chez un policier de Nouakchott, « gentil comme un père ». Mais celui-ci est muté et confie l'enfant à un confrère. « Chez celui-là je travaillais jusqu'à mourir ! » Il refusait que j'aille à l'école avec ses enfants, il disait : ce n'est pas bon pour toi ! Sa femme me battait ». Bilal est retombé en esclavage, mais on est en ville. Il claqué la porte et rejoint une troupe d'enfants des rues. Recueilli par une organisation charitable, il sera placé dans un foyer et scolarisé.

Aujourd'hui, Bilal paraît épanoui et libéré. Reste qu'à la fin de l'entretien, il aura cette remarque qui en dit long sur l'enracinement psychologique de l'esclavage : « On a le droit d'avoir des esclaves si les esclaves le veulent bien, mais on n'a pas le droit de les traiter comme des chiens ».

Dans l'immensité du désert des Maures, ces nomades farouchement libres, des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants restent privés de liberté. Sans doute les abd soumis comme Bilal à une sujétion totale (sans droits, sans égards, sans salaire) sont-ils désormais une minorité. Mais ils n'ont pas disparu. Dix ans après la « dernière » proclamation d'abolition, l'esclavage est loin d'être « une pratique du passé » en République islamique de Mauritanie. Et s'il subsiste, sous une forme atténuée, chez les ethnies négro-africaines peuls et soninkés, il est d'abord le fait des Maures.

Depuis longtemps proscrit par la communauté des nations (notamment par l'article 4 de la Déclaration universelle des droits de l'homme) et officiellement aboli à trois reprises par Nouakchott, l'esclavage a continué à bénéficier en fait d'une large tolérance de la part des autorités coloniales puis mauritaniennes jusqu'à présent », remarque le sociologue Abdel Wedoud Ould Cheikh. Pendant près d'un siècle, les velléités abolitionnistes n'ont pas manqué, mais la panoplie juridique a peu servi.

Certes, les ventes d'esclaves sont terminées depuis des années, du moins sur la place publique, et les enlèvements d'enfants ne sont plus si fréquents. Quant aux vieux esclaves dont parle Saint-Exupéry dans *Terre des hommes*, ceux qui ne valent même plus leur nourriture, il est rare de nos jours qu'ils soient purement et simplement condamnés par leurs maîtres à cette « liberté démesurée » : aller mourir de faim, sagelement allongés à l'écart des tentes.

Depuis une vingtaine d'années, la sécheresse a entraîné la mutation sans précédent d'une société dont les bases reposaient sur l'esclavage. A mesure que les troupeaux étaient décimés, le mouvement de sédentarisation s'est amplifié. En deux décennies la proportion nomades/sédentaires, qui était de deux tiers/un tiers pour l'ensemble du pays, s'est inversée. La population de Nouakchott a décuplé. Elle dépasse aujourd'hui 500 000 habitants, plus du quart de la population mauritanienne !

À la tête du client

Le malheur des Maures a profité à leurs esclaves. Parce qu'il est moins facile de pratiquer l'esclavage en ville et parce que les maîtres ruinés n'ont plus les moyens d'entretenir leurs captifs (certains se font même entretenir par eux), beaucoup, bon gré mal gré, vont les « libérer ». Les uns se retrouveront sur le marché du travail ; d'autres iront chercher fortune au Sénégal ; d'autres encore, à l'occasion de la guerre contre le Front Polisario, s'engageront dans

l'armée. Tous, par un biais ou un autre, entameront un processus d'émancipation d'autant plus irréversible qu'il coïncide avec l'émergence d'une économie moderne.

Reste que ces bouleversements, outre qu'ils ne devaient par grand-chose à la volonté politique, étaient insuffisants en eux-mêmes pour résoudre le problème. La persistance esclavagiste était même à ce point évidente qu'en juillet 1980 le gouvernement du colonel Haidallah sentit la nécessité de proclamer une nouvelle « abolition définitive » de l'esclavage dans tout le pays.

Pourquoi cet aveu, aussi inattendu qu'embarrassant, et qu'en est-il dix ans après ? Le décret d'abolition apparaît surtout comme une parade ponctuelle à la pression des événements. À l'époque, deux dangers menaçaient. À l'extérieur, la communauté internationale s'exaspérait de la pérennité d'une pratique universellement condamnée, or la Mauritanie, pauvre parmi les pauvres, a toujours dépendu de l'aide étrangère. À l'intérieur, le mouvement « El Hor » (Liberté), fondé par des affranchis pour promouvoir une véritable émancipation, gagnait du terrain. En 1980, la vente publique d'un esclave sur le marché d'Atar avait suscité des manifestations.

Le décret d'abolition a permis aux autorités de faire baisser la pression sur les deux fronts. Mais ces résultats restent très en-deça des espoirs suscités. En 1984, une mission de l'ONU constatait l'absence de mesures spécifiques en faveur des esclaves. Quant aux organisations spécialisées, comme la Société anti-esclavagiste de Londres, elles considèrent que les estimations faites au début de la décennie, « 100 000 esclaves complets plus 300 000 semi-esclaves et ex-esclaves » restent d'actualité.

Il n'est pas facile d'aborder la question avec les autorités ; a fortiori dans un contexte rendu explosif par les affrontements ethniques d'avril 89, qui ont mis le Mauritania et le Sénégal au bord de la guerre. On parle d'« histoires d'un autre âge », de « phantasmes blanc-noir et arabe-africain », de propagande extrémiste. Au mieux, on admet de simples « séquelles » d'une pratique révolue. On souligne, en revanche, les progrès faits par les affranchis en matière de développement rural et de promotion administrative ; on invite à rencontrer les rares haratines promus à des postes de responsabilité, à commencer par un ou deux ministres, symboles du changement pour les uns, simples alibis pour les autres. Mais de mesures anti-esclavagistes, concrètes et spécifiques, point !

« C'est encore souvent à la tête du client », remarquait en privé un fonctionnaire maure. « Tel brigadier ramènera l'esclave échappé chez son maître, tel autre dira à ce dernier : l'esclavage, c'est fini. L'administration n'a jamais été claire ni courageuse en la matière ».

Il nous faut des martyrs

Comment en serait-il autrement, au-delà de la rhétorique, alors que la caste esclavagiste garde le monopole du pouvoir, alors que des imams et des cadis (les juges musulmans) invoquent le Coran pour perpétuer l'esclavage et, du même coup, pour récuser les grands textes condamnant sa pratique, alors qu'à de rares exceptions près les organisations internationales, paralysées par la mauvaise volonté des États, en sont réduites à débattre en vase clos ?

L'inaction politique freine les prises de conscience et confort des pesanteurs sociales considérables. Au-delà des mots et des apparences, les traditions, comportements, habitudes et tabous liés à l'esclavage (notamment en matière de mariage et d'enterrement) ont la vie dure. D'autant plus que, par la force des choses, la culture des maîtres est depuis longtemps celle des esclaves.

On comprend alors pourquoi des milliers de jeunes haratines instruits n'arrivent pas à délivrer leurs parents de l'obscur consentement de la servitude ; pourquoi dans les campagnes les maîtres récupèrent si facilement les réformes à leur profit, quand ils ne font pas de même avec leurs affranchis par le biais d'un servage à peine différent de l'esclavage ; ou encore pourquoi les hara-

tines se retrouvent aux côtés de leurs maîtres, face à leurs « frères de race », dans les conflits opposant Maures blancs et Négro-Africains. Et en cas d'élection beaucoup voteront « naturellement » pour leurs anciens maîtres...

« Aujourd'hui, beaucoup d'affranchis sont économiquement indépendants. Mais, socialement et psychologiquement, ils restent dans la catégorie des esclaves », constate Fatouma, une jeune haratine dont les parents, malgré toutes ses exhortations, répugnent à rompre avec leur maître. Elle faisait ainsi écho à Bilal, pour qui, « même quand il est libre, un esclave reste un esclave ».

Cet état d'esprit, plus répandu qu'on ne l'imagine chez les esclaves, traduit chez leurs maîtres une certitude absolue. Cela, l'illustre parfaitement. Maure blanc de la plus base caste, hospitalier et chaleureux, mais pauvre comme job, Élie est depuis longtemps incapable de subvenir aux besoins de « ses » esclaves, qui vivent à leur guise loin de lui. Il n'en est pas moins convaincu, lui aussi, que « l'esclave reste un esclave ». « Ce n'est pas une question de temps », c'est dans l'ordre des choses. « Même s'il devient président, mon esclave reste mon esclave. Lui sait bien qu'il m'appartient, et moi aussi ».

D'un côté, malgré toutes les difficultés, les mentalités et les situations continuent à évoluer. Animées par une volonté d'émancipation, les nouvelles générations de haratines rejettent les formes de sujétion traditionnelles. Certains militent pour un éveil politique, affirment leur négritude et forgent des liens avec le monde noir. D'autres rêvent même d'en découdre : « Il nous faut des martyrs, et un jour nous en aurons », nous disait une militante dont le mari est en prison.

De l'autre côté, tout paraît bloqué. Arc-boutés sur le passé et murés dans d'orgueilleuses certitudes, les bidanes entendent préserver l'ordre maure contre vents et marées. Pourtant, sans même parler ici de morale, ni le temps ni le nombre ne sont de leur côté. Les autorités ont beau cacher les résultats des derniers recensements, le verdict de la croissance démographique — sinon déjà celui de l'Histoire — est clair : face aux esclaves et aux affranchis, les maîtres sont, chaque jour un peu plus, une minorité.

◆ Mandarins

Ryan. Il est fondamental et inaliénable. En pratique, il doit cependant être complété par d'autres règles qui en assurent l'application harmonieuse. Au premier rang de ces règles, il mentionne la délégation et le travail en équipe. Cette symbiose des dimensions politique et administrative que favorise notre mode de gouvernement, conclut le ministre, est l'une de ses richesses les plus précieuses. Elle assure d'une part la stabilité et la continuité dans la gestion des affaires publiques. Elle permet d'autre part que l'action du gouvernement s'adapte sans cesse à la volonté souveraine du peuple, sans perdre de vue certaines valeurs dont la portée dépasse de beaucoup l'enjeu d'une élection particulière.

Président du Conseil du Trésor et responsable de la fonction publique, M. Daniel Johnson en a profité pour emboucheur la même trompette, refusant d'envisager une reddition de comptes externe des hauts fonctionnaires. « Je suis de l'école de Claude Ryan », se contente-t-il de dire devant la commission parlementaire, dont le président se déclare sans ambages de « l'autre » tendance. « L'imputabilité externe, on peut la retarder, mais pas l'éviter », croit d'ailleurs M. Jean-Guy Lemieux, pour qui la conception classique est « médiévale ». Comment un ministre peut-il être tenu responsable du vol de 10 crayons ?, demande-t-il, en entrevue avec *Le Soleil*.

Quant au secrétaire général du gouvernement, le patron des sous-ministres, il s'en tient à l'introduction progressive, sous sa direction, des éléments d'un régime d'imputabilité auprès du premier ministre. Cette formule interne encadre une imputabilité qui a toujours existé pour les sous-ministres, même si elle n'était pas supportée par une procédure ex-

plícite, selon M. Benoît Morin. Mais il fait preuve de la plus grande prudence quant à la reddition de comptes externe. « Pour l'heure, tranche-t-il, les sous-ministres s'interrogent sur la faisabilité de réunir les conditions qui permettraient de dessiner les contours d'un véritable régime d'imputabilité » auprès de l'Assemblée nationale ou de l'une de ses commissions ». M. Morin met en relief l'équilibre particulier et délicat que le système parlementaire a établi entre l'exécutif et le législatif. Envisager structurer un véritable concept d'imputabilité externe pour les sous-ministres remettrait en cause le principe de la responsabilité ministérielle, insiste le secrétaire général.

De toute évidence, il n'en est pas là. Selon M. Morin, il appartient aux élus de définir ce que devrait être l'imputabilité. Il ne cache pas non plus ses réticences envers un « système à l'américaine ».

Son prédécesseur, fort d'une expérience de 15 ans dans la haute fonction publique, préconise un véritable régime d'imputabilité, interne et externe. M. Louis Bernard, maintenant premier vice-président, administration, à la Banque Laurentienne du Canada, déplore qu'à peu près rien n'a été fait depuis huit ans (depuis la commission Bisailon-Rivest et la loi de la fonction publique) quant à l'implantation de l'imputabilité. Il en fait même la raison principale de l'insuffisance des progrès accomplis, la carence fondamentale qu'il faut corriger si on veut faire avancer les choses, le moyen essentiel par lequel on peut atteindre l'objectif externe de la loi — la qualité des services aux citoyens — et son objectif interne — la bonne gestion des ressources humaines.

Sous-ministre du premier ministre Lévêque pendant huit ans, M. Bernard acquiesce à la conviction que l'imputabilité était nécessaire ; son expérience actuelle dans le privé renforce cette conviction. À l'heure actuelle, dit-il, personne n'est vraiment responsable de la gestion administrative de l'État en tant qu'entreprise, et personne ne rend de comptes à personne de la qualité de cette gestion. Pour corriger cela, il faut d'abord accepter de faire une distinction entre les sphères politique et administrative. « Ce n'est pas la même chose de gouverner le Québec et de gérer l'État en tant qu'entreprise ; c'est, au contraire, deux choses différentes ».

« Notre système traditionnel de responsabilité ministérielle, explique l'ex-mandarin québécois, qui place à la tête des ministères des personnes élues, rend difficile cette séparation des rôles et des responsabilités. Mais il faut se résoudre à reconnaître l'évidence : rendre le ministre seul responsable du moindre geste de chacun de ses fonctionnaires, c'est, en pratique, instaurer un régime d'irresponsabilité administrative et ruiner toute chance d'amélioration de la qualité de la gestion ».

« Je veux bien admettre qu'il existe, entre la sphère politique et la sphère administrative, une zone grise où il est difficile de départager les rôles et les responsabilités. Mais il existe aussi une zone beaucoup plus large, qui n'est pas grise du tout, où il est clair que les problèmes sont purement d'ordre administratif et n'ont rien à voir avec le domaine politique ». Donc, dans un ministère, le sous-ministre et, dans un organisme, le dirigeant, sont les premiers responsables de tout ce qui touche la gestion administrative, et ils ont le devoir de prendre les moyens nécessaires pour en assurer la qualité la plus haute possible, insiste M. Bernard.

L'Assemblée nationale doit se faire la championne d'un régime d'imputabilité. Quand les sous-ministres et dirigeants d'organismes auront à répondre publiquement de la qualité de leur gestion administrative, le système d'imputabilité pourra, progressivement, se mettre en marche et se développer, croit M. Bernard, déçu de ce que les commissions de l'Assemblée aient montré, depuis huit ans, peu d'empressement à se charger de cette tâche d'examen et de surveillance des organismes gouvernementaux.

Un autre ancien sous-ministre et dirigeant d'organisme pendant nombre d'années, M. Robert Després,

partage l'avis de M. Bernard. « Qu'on le veuille ou non, le gouvernement n'échappera pas à l'implantation d'un système intégré d'imputabilité. C'est comme un « hangover » ou avoir la gueule de bois : on peut le retarder mais pas l'éviter... Je vois difficilement comment le sous-ministre pourrait être soustrait à l'obligation de rendre compte directement des responsabilités qui lui ont été confiées et déléguées à la commission parlementaire la plus immédiatement concernée par le rendement administratif de son ministère », opine le président du c.a. de Campeau Corporation, invité de la commission Lemieux-Lazure, la semaine dernière.

Au moins deux hauts fonctionnaires — ils sont très rares — sont d'accord avec l'imputabilité. Le contrôleur des finances, M. Pierre-André Paré, confesse aux députés : « Il ne manque que l'étincelle qui va raviver cette flamme de l'imputabilité que nous recherchons, veut et souhaitent ». Mais surtout, le vérificateur général reprend un refrain qui lui est familier depuis près de dix ans : l'importance d'assujettir les hauts fonctionnaires à un contrôle plus rigoureux de l'État, dans un encadrement législatif. M. Rhéal Châtelain répète qu'il y a moyen de dissocier le politique et l'administratif ; l'exercice se fait couramment dans d'autres Parlements, sans mettre en cause l'intégrité des fonctionnaires. Ils auraient l'occasion de faire valoir la qualité de leurs gestes administratifs.

Face à M. Ryan et à ses collègues, réticents ou résistants, les chiens de garde des finances publiques continueront de prêcher dans le désert. Préconisée depuis une dizaine d'années, la reddition de comptes externe, devant l'Assemblée, restera lettre morte. Les mandarins peuvent dormir tranquilles. Pas de parade pour eux devant les élus du peuple.

◆ André

d'être l'Opposition officielle au lendemain du 4 novembre. »

M. Alain André n'aime vraiment pas les comparaisons entre sa formation et le Parti civique. « Ce qui nous distingue, dit-il, ce sont nos politiques économiques. Nous, on sait quoi faire et comment le faire. Et surtout de quoi parle ». Selon lui, le PMM se situe au « centre-droit » par rapport à la Coalition démocratique qui est à « gauche de la gauche ».

Avec les formules chocs d'un tribun romain, Alain André performe dès qu'il se lance sur le terrain de la politique partisane. C'est à lui qu'on doit la célèbre déclaration « Le maire à bicyclette a perdu les pédales ». « Vous savez, confie-t-il, j'ai cinq bicyclettes à la maison et j'en fais pas toute une histoire ».

Dans ces conditions, une seule petite étincelle suffit pour qu'il se lance dans une longue diatribe contre le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) et son chef Jean Doré.

« Le RCM, c'est un parti qui disait

protéger les locataires. Mais dans les faits, il a vidé les logements. Le nombre de logements disponibles est passé de 11,000 à 22,000. Les taxes ont monté de 16 % et 19 % dans les immeubles à logements tandis qu'on abaissait les taxes des bungalows. »

« La taxe d'affaires est la plus élevée de la région, poursuit-il. Pas surprenant que les compagnies s'en aillent. Ce sera pire encore avec la nouvelle taxe envisagée sur le stationnement. »

« Le budget de la Ville a gonflé d'un demi-milliard, ajoute le chef du PMM. Le RCM a aboli l'obligation de résidence pour les employés municipaux. Bref, ce sont des gens qui préchent mais qui n'agissent pas beaucoup. On se pète les bretelles pour des riens. En environnement par exemple, on s'attendait à des pas de géant. Mais ils n'ont même pas complété la conversion des 1800 véhicules de la Ville au gaz naturel. Tout ce qu'ils font, c'est de s'opposer à la construction des ponts. »

« Montréal doit faire preuve de leadership, ajoute-t-il. Montréal n'a plus de métropole que le nom. On doit comprendre que Montréal est une administration et non pas un gouvernement et mettre fin aux coûteuses missions à l'étranger qui ne rapportent que des bonisais. »

Pour le chef du PMM, « le défi numéro un reste l'exode de la population vers les banlieues. Malgré une immigration de 35 000 personnes, Montréal ne cesse de perdre sa population. Montréal devient de plus en plus pauvre. Les plus fortunés s'en vont en banlieue et il n'y a plus personne pour payer les taxes. »

Pour renverser la vapeur, M. Alain André s'engage à venir en aide aux locataires en favorisant l'accès à des programmes comme Logis-rente. Il veut aussi favoriser l'accès à la propriété par une formule par laquelle la Ville se porterait copropriétaire d'une partie des propriétés en fournissant une partie du capital initial. Le PMM propose en outre un programme de capitalisation de taxes qui seraient récupérées au moment de la vente des propriétés.

« Du point de vue économique, une période difficile s'annonce si on n'attache pas les Montréalais à leur ville avec des jobs, affirme M. André. Un coup de barre est nécessaire pour rendre la taxe d'affaires plus compétitive. Notre parti prend l'engagement de l'abaisser. De combien exactement ? La question reste ouverte. »

« La Ville doit commencer par donner l'exemple. Il faudra contenir les impôts fonciers et composer avec une gestion plus serrée du budget. C'est ce que j'ai appris avec Lamarr pendant six ans. »

« Chose sûre, conclut-il, on peut promettre aux Montréalais d'être une bonne opposition qui surveillera de près l'administration. Personnellement, je suis sûr d'être présent au conseil municipal. Je vous garantis qu'on va travailler dur. Car pour nous, l'adversaire, c'est Doré. Ce sera un travail de longue haleine, mais nous serons au rendez-vous en 1994. »

UN DON A CARE CANADA POUR UNE MEILLEURE ALIMENTATION

CARE
CARE Canada
1312 Bank, Ottawa K1S 5H7



ARTS VISUELS

L'art contemporain courtise le grand public

Jean Dumont

HIER MATIN, dans les locaux du Centre canadien d'architecture, Mme Lorraine Palardy, présidente de l'Association des galeries d'art contemporain de Montréal (AGACM), levait le voile sur les diverses activités qui émailleront la 4^e édition de l'expo-foire organisée annuellement par l'association, *Entrée libre à l'art contemporain-ELAAC 90*, qui se tiendra du 14 au 18 novembre prochains, à la Place Bonaventure (hall d'exposition Sud, angle Saint-Antoine et Université).

Cette expo-foire, qui gagne chaque année en crédibilité et en importance, comprendra un Salon de galeries d'art contemporain, lequel accueillera, pour la première fois, six galeries domiciliées dans un pays étranger, en l'occurrence l'Autriche, et une série d'événements spéciaux conçus par l'AGACM en collabora-

tion avec des conservateurs invités, et permettra d'apprécier les travaux de pas moins de 600 artistes oeuvrant exclusivement dans le domaine de l'art contemporain.

Avec 6 galeries viennoises, 16 galeries de Montréal et 2 galeries de Québec, se partageront, fort équitablement, les quelque 4000 mètres carrés de surface d'exposition. Bien que les facilités et la surface d'exposition augmentent chaque année (ELAAC 87 ET 88 avaient eu lieu à la Galerie d'art Lavalin, et ELAAC 89, à la Cité de l'Image), il est bien entendu qu'une telle concentration d'oeuvres et d'artistes impose un type de visite et de regard très différents de ceux réservés aux musées ou aux expositions habituelles.

Il y a, dans cette abondance, dans cette luxuriance de formes et de couleurs, un peu de l'esprit de la fête, de la « dépense inutile », aurait dit Georges Bataille, et cet esprit permet à tous de tenter, même pour la première fois, l'aventure de l'art con-

temporain.

Il faut aller à ELAAC 90, pour s'informer, bien sûr, prendre contact, peut-être avec un type d'art actuel auquel on n'avait jamais été confronté, mais on peut aussi y faire d'intéressantes comparaisons, pour peu qu'on sache discipliner son regard et le garder libre en passant d'une pièce à une autre.

On retrouve dans une foire comme celle-ci, une liberté de penser, d'aimer ou de rire dont on ne se donne pas toujours le droit dans les lieux institutionnels et traditionnels de l'art.

Ce n'est pas le savoir qui est en jeu dans ces sortes d'événements, c'est la capacité de se laisser toucher. Les galéristes sont là pour répondre aux questions. Pas tellement pour expliquer, mais surtout pour faire voir. Et quand le savoir des autres nous menace moins, nous nous sentons soudain beaucoup plus disponibles : cela aussi est une loi de la fête.

Quel plus grand plaisir que de se découvrir, tout à coup, curieux d'une courbe, d'un jeu de couleur, d'une forme, d'une image que l'on n'aurait jamais imaginés dans les rêves les plus fous... Ce n'est peut-être pas alors un hasard si les responsables de la foire ont intitulé *Coups de coeur*, le principal de leurs événements spéciaux.

Il s'agit d'une exposition particulière d'installations et de grands formats, qui s'inspire un peu, toutes proportions gardées, de la section *Perspectives* de la Foire de Bâle. Elle réunit les travaux de 9 jeunes artistes qui ne sont pas représentés en galerie, ainsi qu'une oeuvre de l'artiste bien connue Linda Covit, à qui ELAAC 90 rend ainsi un hommage mérité.

Conçue par Madeleine Hivon, Directrice de l'excellente Galerie d'art du Collège Édouard-Montpetit, cet événement vous permettra de dé-

Xavier Domenech, *Broche*, 1990.

couvrir, dans d'agréables conditions, les productions les plus récentes des artistes de la relève.

Il faudrait encore citer l'*Art brut*, une exposition d'une soixantaine de pièces exécutées par des personnes atteintes de maladie mentale, et résidant à l'hôpital Louis-H. Lafontaine, résultant du désir de l'AGACM de s'associer de nouveau à la cause défendue par la Fondation des maladies mentales, présidée par le Dr Yves Lamontagne, et au bénéfice de laquelle elle organisera, au printemps 1991, un gala-bénéfice.

À noter aussi, un hommage à Louis Comtois, décédé l'été dernier à New York, à l'occasion duquel un



Franz Schwarzingler, sans titre, 1989. Acrylique et crayon.

choix de ses oeuvres, provenant de collections particulières canadiennes et américaines, a été effectué par le conservateur invité, John A. Schweitzer.

Et puis, les collections d'entreprises, et les *Noces de Cana*, lauréat de l'exposition « Dans dix ans l'an 2000 », et puis Blanche Célanuy, le programme vidéo, les conférences LE DEVOIR...

Bref, une manifestation à ne pas manquer. 20 000 visiteurs sont attendus, qui ne visiteront pas ELAAC 90 comme ils visiteront le Musée d'art contemporain ou les 100 jours du CIAC, mais qui pourront prendre là, mieux que partout ailleurs — surtout s'ils ne sont pas des spécialistes — la mesure de la vitalité culturelle de nos galeries et l'excellence de la production de nos artistes. Une bonne occasion de risquer le coup de coeur.

John Lyman, *Scène d'eau*, aquarelle.

CINÉMA

Un festival pour l'indépendance

Plaidoyer pour une cinématographie délivrée du mal commercial

France Lafuste

C'EST sous la présidence d'honneur de Jean-Pierre Lefebvre, ardent défenseur de l'indépendance cinématographique, que se tiendront, du 7 au 11 novembre, au cinéma Parallèle, les Cinq jours du cinéma indépendant canadien.

Cinq jours pour mettre en valeur les vertus... et les difficultés d'un cinéma que l'on appelle, il n'y a pas si longtemps, « cinéma artisanal » et qui se distingue par son indépendance d'esprit et son autonomie de fonctionnement, précise Guylaine Roy, co-organisatrice de l'événement.

En clair, les oeuvres, le plus souvent des courts métrages, ne sont jamais co-produites avec l'ONF ou avec des télévisions. Liberté de contenu oblige. En marge du cadre industriel, elles sont produites pour la plupart dans des coopératives de production. De plus, elles ne font pas la une des festivals. D'où la raison d'être de cette deuxième édition des Cinq jours qui maintient son caractère « ponctuel et non-compétitif ».

Au programme, près d'une cinquantaine de films parmi les plus récents du Canada : quatre longs métrages, six moyens métrages et 35 courts métrages.

Le film *La liberté d'une statue* d'Olivier Asselin qui donnera le coup d'envoi le 5 novembre, à la Cinémathèque québécoise, est l'exemple type du cinéma indépendant. Le réalisateur Asselin a attendu plusieurs années avant de réaliser ce film pour lequel il a demandé la collaboration des comédiens.

Quarante pour cent des films présentés sont québécois. Parmi eux : *Qui hésite se perd* de Michel Lamothe, *Le diable est une petite fille* de Claude Demers, *Sachem* d'Isabelle de Blois, *Le film de Justine* de Jeanne Crépeau et *Au rythme de mon coeur* de Jean-Pierre Lefebvre. Les cinq jours se refermeront sur un autre film québécois, *Bread Head* de Carlo Alachi.

À souligner que les 8 et 9 novembre, se tiendra à l'Institut Goethe, un forum sur la situation du cinéma indépendant. Jean-Pierre

Une scène de *La liberté d'une statue* d'Olivier Asselin.

Lefebvre, Suzanne Hénaut et Jeanne Crépeau participeront à ce forum organisé par l'Institut québécois du cinéma.

Documentaires en vue

TEL EST le titre de l'appel de projets pour la création de sept moyens métrages documentaires d'auteur financés par l'ONF, la Société générale des industries culturelles, Téléfilm Canada et Radio-Québec. La diffusion de ces films tournés en 16 mm, d'une cinquantaine de minutes chacun, est prévue pour l'automne 1992 sur les ondes de Radio-Québec. Cinq d'entre eux doivent porter sur des questions socio-politiques et sur des faits de société (québécoise). Ils seront produits par des producteurs indépendants. Les deux autres, produits par l'ONF, doivent « refléter » la diversité et le dynamisme culturel et artistique du Québec. Chaque production bénéficie d'un budget de production de 350 000 \$. Les projets doivent être soumis avant le 30 novembre.

Tournages

CAFFÈ ITALIA avait fait

l'unanimité ou presque. Qu'en sera-t-il de *La Sarrasine* que le réalisateur Paul Tana vient de commencer à tourner dans le Vieux-Montréal ?

Drame au coeur de la « Petite Italie » inspiré d'un fait vécu, *La Sarrasine* est aussi l'histoire d'une amitié entre un tailleur italien (Tony Nardi), propriétaire d'une pension de famille qui accueille des Siciliens nouvellement arrivés, et un de ses clients montréalais (Jean Lapointe). Amitié compromise lorsque Giuseppe tuera accidentellement le genre de son ami (Gilbert Sciotte).

Le Montréal du début du siècle est recréé dans le Vieux-Montréal, à Québec, à Trois-Rivières et au Studio de l'Office national du film du Canada. Aska film lancera le film sur les écrans québécois à l'automne 1991.

Par ailleurs, lundi 5 novembre, commencera à Montréal le tournage de *L'Ange noir ou la vie du poète Emile Nelligan*. Robert Favreau, le réalisateur de *Portion d'éternité*, en est le réalisateur et le maître d'oeuvre.

Deux films en première

LE CENTRE d'information et de

documentaion sur le Mozambique et l'Afrique Australe ainsi que Développement et Paix présentent, dans le cadre d'une soirée-bénéfice au profit du Fonds Nelson Mandela, *Songololo*, un film alliant concerts et commentaires d'artistes engagés dans la lutte anti-apartheid. Université McGill, pavillon Stephen Leacock, mardi 6 novembre à 20 h, en présence de la réalisatrice Marianne Kaplan.

Par ailleurs, Carrefour International, centre de diffusion, d'information et d'éducation pour le développement international, présente *Yiri Kan (La voix du bois)* au cinéma Parallèle du 1er au 4 novembre à 21 h. Dans ce court métrage de fiction du réalisateur burkinabé Issiaka Konaté, le grand musicien Mahama Konaté initie son fils à la culture traditionnelle à travers un instrument de musique, le balafon. Ce film a reçu, entre autres prix, celui de la communication interculturelle à Vues d'Afrique 1990. Le réalisateur sera présent le soir de la première, le 1er novembre.

Encore des prix

LE FILM *Oliver Jones in Africa* de Martin Duckworth vient d'obtenir le Grand Prix du documentaire, le Ducat d'or, au festival allemand de Mannheim. Ce film a été réalisé à l'occasion de la tournée en Afrique, au printemps 1988, du pianiste de jazz montréalais.

Quant au long métrage *The Company of Strangers* de Cynthia Scott, il a raflé le Grand Prix du festival et le Prix du jury évangélique à ce même festival. Le film de Cynthia Scott a également remporté le Prix du public pour le film canadien le plus populaire du Festival international du Film de Vancouver. Darrell Wasyk y a reçu le Prix du jury pour le meilleur scénario canadien pour son film *H*.

À la quête du *Narval au pays du soleil* de minut de Carl Brubacher vient, lui, de remporter le Prix du Festival international du film Chasse-Nature de Lamotte-Beuvron en France.

Enfin, le festival du cinéma de Salerne en Italie a réservé son « Trofeo Roberto Rossellini » au long métrage *Entry in a Diary* du Canadien Bob Strampfl.

le méduse.

Le chef d'attaque de cet orchestre à cordes électrique est nul autre Rhys Chatam, l'initiateur de ce vacarme assourdissant. En fait, sa direction est à l'image de sa partition : essentiellement minimaliste. Après tout, les instrumentistes n'ont pratiquement rien d'autre à produire qu'un torrent de décibels dont il faut assurer la force constante du débit.

Assisté dans cette tâche par quelques sous-chefs de section, Chatam n'a plus qu'à s'abandonner à l'inspiration du moment. Offrant à l'admiration de la salle une caricature grimaçante du créateur-interprète, avec une pudeur calculée il paraît donc habité d'un souffle profond.

Voilà où peut mener une musique dont le souci premier est de se donner en spectacle.

MUSIQUE

Montréal Musique Actuelle/New Music America 1990

Rhys Chatham, *An Angel Moves Too Fast To See* pour 101 guitares électriques, une guitare basse et une batterie. Métropolis, 29 octobre.

Carol Bergeron

D'APRÈS Rhys Chatam, « Un ange se déplace trop rapidement pour y voir quelque chose ». C'est du moins ce que laisse entendre *An Angel Moves Too Fast To See*, titre énigmatique dont il a coiffé l'oeuvre qu'il est venu donner en première nord-américaine au festival Montréal Musique Actuelle. Hybride du minimalisme, de la musique aléatoire et du rock

Vociférer pour ne rien dire

expérimental, cette pièce n'est qu'une exacerbation délirante de l'absurde.

Insignifiante, ou si l'on préfère, élémentaire dans son contenu — minimalisme oblige — cette musique déploie toute son énergie et ses 101 guitares électriques à tonitruer son angoisse du vide, à vociférer pour ne rien dire d'intelligible pendant 60 interminables minutes.

Ainsi, pour en revenir au titre, peut-on voir dans le transport surphonique de l'ange une stratégie de la fuite qui l'éloigne non seulement de ce qu'il ne veut pas voir mais encore de ce qu'il ne tient pas à entendre.

On aimerait bien en faire autant car cette façon de s'exprimer avec un vocabulaire musical réduit à son expression la plus simple, pour ne pas dire simpliste, à quelque chose d'insupportablement réducteur. De

trompeur aussi, car elle laisse croire à l' inutilité d'approfondir la connaissance de la musique.

C'est bien là ce qui confine un Rhys Chatam le compositeur à une sorte d'impuissance. On le sent prisonnier d'un irrésistible vouloir faire qui n'aboutit jamais à quoi que ce soit. Derrière le hurlement désespéré des 101 guitares, on devine un désir orgastique inassouissable.

Mais après quelques minutes de ce boucan infernal, tout le monde est déjà à moitié sourd. Aussi les yeux ont-ils pris le relais. Ne possédant de toute évidence pas le même sens critique que l'ange du titre, l'auditoire se plait alors à regarder « grattouiller » cette cohorte de guitaristes, presque tous québécois. C'est cependant la prestation du sympathique batteur Jonathan Kane, visiblement animé par une diabolique ardeur, qui

LE DEVOIR

OFFRE
50 PAIRES DE
BILLETS POUR

VOTRE FILLE
PEUPLESSE
PAR INADVERTANCE
de
VICTOR-LÉVY
BEAULIEU

avec
JACQUES GODIN
JULIE VINCENT
ÉRIC CABANA

Mise en scène : Jean Salvy
Assistance à la mise en scène et régie :
Ann-Marie Corbell
Scénographie et costumes :
François Laplante
Conception d'éclairage :
Claude Accolas
Conception sonore :
Richard Saly
Maquillages et coiffures :
Jacques Lafleur

au

théâtre d'aujourd'hui

LE VENDREDI
16 NOVEMBRE
OU LE SAMEDI
17 NOVEMBRE
1990

POUR PARTICIPER À CE CONCOURS,
COMPLÉTEZ LE COUPON DE
PARTICIPATION CI-DESSOUS ET
FAITES-LE PARVENIR À :

CONCOURS : "THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI"
LE DEVOIR
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec H2Y 1X1

Nom :
Adresse :
Ville :
Code postal :
Tél. rés :
Tél. bur :

Le concours débute le 29 octobre 1990 et se terminera le 2 novembre 1990 à minuit. La valeur des prix attribués est de 1 500 \$. Les règlements du concours sont disponibles aux bureaux du Devoir. Les gagnants recevront leurs prix par la poste.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINEMA

ASTRE I: (327-5001) — *Marked for Death* 7 h 10, 9 h 20
 ASTRE II: — *Sibling Rivalry* 7 h, 9 h
 ASTRE III: — *White Palace* 7 h 15, 9 h 30
 ASTRE IV: — *Night of the Living Dead* 7 h, 9 h

BERRI I: (288-2115) — *Darkman* fr. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
 BERRI II: — *Il s'en vont tous bien* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30
 BERRI III: — *Henry and June* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30
 BERRI IV: — *Code 3615* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
 BERRI V: — *Memphis Belle* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 9 h 55, jeu. 1 h, 3 h 15, 9 h 40
 BONAVENTURE I: (861-2725) — *Marked for Death* 7 h 15, 9 h 15, jeudi aucune représentation

BONAVENTURE II: — *Night of the Living Dead* 7 h, 9 h

BROSSARD I: (465-5906) — *La gloire de mon père* 7 h 05, 9 h 25
 BROSSARD II: — *Memphis Belle* 7 h 15, 9 h 30
 BROSSARD III: — *Henry et June* lun. au jeu. 8 h

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684) — *58 minutes pour vivre* 7 h, 9 h 30
 CARREFOUR LAVAL 2: — *Tatie Danielle* 7 h 15, 9 h 35
 CARREFOUR LAVAL 3: — *Bons baisers d'Hollywood* 7 h 25, 9 h 35
 CARREFOUR LAVAL 4: — *Le petit monstre* 7 h 05 — *Sailor et Lula* 9 h 05
 CARREFOUR LAVAL 5: — *Memphis Belle* 7 h 30, 9 h 40
 CARREFOUR LAVAL 6: — *Marked for Death*

7 h 30, 9 h 45

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mt. — *Henry and June* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 45, 9 h 30
 CINÉMA ÉGYPTIEN 2: — *La gloire de mon père* 2 h, 4 h 30, 7 h 15, 9 h 30
 CINÉMA ÉGYPTIEN 3: — *Sailor et Lula* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 25

CINÉMA JEAN-TALON: Mt. — *Goodfellas* 7 h, 9 h 35
 CINÉMA OMÉGA 1: — *Mon fantôme d'amour* 7 h, 9 h 30
 CINÉMA OMÉGA 2: — *Air America* fr. 7 h, 9 h 15

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mt. (843-6001) —
 CINÉMA PARIS: Mt. (875-7284) —
 CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada — *Henry & June* 8 h
 CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: — *Marked for Death* 7 h 05, 9 h 10
 CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: — *Pacific Heights* 7 h, 9 h 20
 CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: — *Sibling Rivalry* 7 h 10, 9 h 10
 CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: — *White Palace* 7 h 10, 9 h 10
 CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: — *Night of the Living Dead* 7 h, 9 h

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768) — *Aya Le sang du condor* 18 h 35 — *Cinéma d'animation* 20 h 35

CINÉMA V: 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Avalon* 6 h 20, 9 h 10
 CINÉMA V: 2: — *Goodfellas* 6 h 20, 9 h 20
 CINÉPLEX I: (849-4518) — *Daddy nostalgie* 2 h 50, 7 h 15 — *Nuit d'été en ville* 1 h, 5 h, 9 h 30
 CINÉPLEX II: — *Lignes interdites* 4 h, 9 h 30 — *Présumé innocent* 1 h 05, 7 h 30
 CINÉPLEX III: — *Moody Beach* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
 CINÉPLEX IV: — *Nikita* 1 h 30, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 40
 CINÉPLEX V: — *Dark Angel* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
 CINÉPLEX VI: — *Le petit monstre* 1 h, 3 h, 5 h — *Soleil même la nuit* 7 h, 9 h 25
 CINÉPLEX VII: — *Pump Up the Volume* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

CINÉPLEX VIII: — *Bons baisers d'Hollywood* 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 30
 CINÉPLEX IX: — *Le grand bleu* 2 h, 5 h 10, 8 h 30

COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141) — *Cargo* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 10, 9 h 15
 COMPLEXE DESJARDINS II: — *Tatie Danielle* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 20, 9 h 40
 COMPLEXE DESJARDINS III: — *Alberto Express* 1 h, 3 h, 5 h 05, 7 h, 9 h
 COMPLEXE DESJARDINS IV: — *Un week-end sur deux* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mt. (263-8229) — *L'atelier* Le temps des bûchers 19 h — *Au chic resto* 20 h 15

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3875) —
 CRÉMAZIE: (388-4210) — *La gloire de mon père* mar. 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 25, lun. mer. jeu. 7 h, 9 h 25

DAUPHIN I: (721-6660) — *Bons baisers d'Hollywood* 7 h 15, 9 h 40

DAUPHIN II: — *Sailor et Lula* 7 h, 9 h 30

CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — *White Palace* 7 h 10, 9 h 30
 CINÉMA DÉCARIE 2: — *Sibling Rivalry* sem. 7 h, 9 h

DORVAL I: (631-8586) — *Graveyard Shift* 7 h, 9 h 15

DORVAL II: — *Ghost* 6 h 45, 9 h 25

DORVAL III: — *Quigley Down Under* 6 h 30, 9 h 15

DORVAL IV: — *Memphis Belle* 6 h 45, 9 h 20

DU PARC 1: (844-9470) — *Listen Up* 7 h, 9 h 20

DU PARC 2: — *Presumed Innocent* 6 h 50, 9 h 25

DU PARC 3: — *Avalon* 6 h 45, 9 h 30

DU PLATEAU 1: (521-7870) — *Mon fantôme d'amour* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30

DU PLATEAU 2: — *Air America* fr. 2 h 10, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 35

FAIRVIEW I: (697-8095) — *Bethune* 6 h 35, 9 h

FAIRVIEW II: — *Mr. Destiny* 1 h, 9 h 25

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230) —

White Palace 12 h 50, 3 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20

FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *Pacific Heights* 1 h, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 40

FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *Sibling Rivalry* 1 h 30, 3 h 20, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10

FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *Wild at Heart* 1 h 40, 4 h 15, 7 h, 9 h 25

GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159) —

GREENFIELD I: (671-6129) — *Graveyard Shift* 7 h, 9 h 10

GREENFIELD 2: — *Monsieur Destin* 6 h 55, 9 h 25

GREENFIELD 3: — *Mon fantôme d'amour* 6 h 40, 9 h 20

IMAX: Vieux-Port de Montréal — *Vivre au Sommet et Envol* (fr.) du mar. au ven. 10h., 11h.30, 13h., 19h., sam. 13h., 18h., 17h.30, 19h. ven. sam. dern. spect. 22h. dim. 11h.30, 13h., 16h., 17h.30, 19h. — *To the Limit et Skyward* mar. au dim. 14h.30 et 20h.30

IMPERIAL: (288-7102) — *Cyrano de Bergerac* 12 h 45, 3 h 35, 6 h 25, 9 h 15

LAVAL I: (688-7776) — *Air America* fr. 7 h 10, 9 h 30

LAVAL II: — *Mon fantôme d'amour* 6 h 40, 9 h 10

LAVAL III: — *Salle fermée*

LAVAL IV: — *Salle fermée*

LAVAL V: — *Salle fermée*

LAVAL 2000 1: (687-5207) — *Darkman* 7 h 25, 9 h 25

LAVAL 2000 2: — *Code 3615* 7 h, 9 h

LOEW'S I: (861-7437) — *Fantasia* 1 h 15, 4 h, 6 h 45, 9 h 30

LOEW'S II: — *Bethune* 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15

LOEW'S III: — *Goodfellas* 12 h 05, 3 h 05, 6 h 05, 9 h 05

LOEW'S IV: — *Avalon* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 30

LOEW'S V: — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15

LOEW'S VI: — *Goodfellas* 12 h 05, 3 h 05, 6 h 05, 9 h 05

LOEW'S VII: — *Avalon* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 30

LOEW'S VIII: — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15

LOEW'S IX: — *Goodfellas* 12 h 05, 3 h 05, 6 h 05, 9 h 05

LOEW'S X: — *Avalon* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 30

LOEW'S XI: — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15

LOEW'S XII: — *Goodfellas* 12 h 05, 3 h 05, 6 h 05, 9 h 05

LOEW'S XIII: — *Avalon* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 30

LOEW'S XIV: — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15

LOEW'S XV: — *Goodfellas* 12 h 05, 3 h 05, 6 h 05, 9 h 05

LOEW'S XVI: — *Avalon* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 30

LOEW'S XVII: — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15

LOEW'S XVIII: — *Goodfellas* 12 h 05, 3 h 05, 6 h 05, 9 h 05

LOEW'S XIX: — *Avalon* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 30

LOEW'S XX: — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15

LOEW'S XXI: — *Goodfellas* 12 h 05, 3 h 05, 6 h 05, 9 h 05

LOEW'S XXII: — *Avalon* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 30

LOEW'S XXIII: — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15

LOEW'S XXIV: — *Goodfellas* 12 h 05, 3 h 05, 6 h 05, 9 h 05

LOEW'S XXV: — *Avalon* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 30

LOEW'S XXVI: — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15

LOEW'S XXVII: — *Goodfellas* 12 h 05, 3 h 05, 6 h 05, 9 h 05

LOEW'S XXVIII: — *Avalon* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 30

LOEW'S XXIX: — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15

LOEW'S XXX: — *Goodfellas* 12 h 05, 3 h 05, 6 h 05, 9 h 05

LOEW'S XXXI: — *Avalon* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 30

LOEW'S XXXII: — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15

LOEW'S XXXIII: — *Goodfellas* 12 h 05, 3 h 05, 6 h 05, 9 h 05

LOEW'S XXXIV: — *Avalon* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 30

LOEW'S XXXV: — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15

LOEW'S XXXVI: — *Goodfellas* 12 h 05, 3 h 05, 6 h 05, 9 h 05

LOEW'S XXXVII: — *Avalon* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 30

LOEW'S XXXVIII: — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15

LOEW'S XXXIX: — *Goodfellas* 12 h 05, 3 h 05, 6 h 05, 9 h 05

LOEW'S XL: — *Avalon* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 30

LOEW'S XLI: — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15

LOEW'S XLII: — *Goodfellas* 12 h 05, 3 h 05, 6 h 05, 9 h 05

LOEW'S XLIII: — *Avalon* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 30

LOEW'S XLIV: — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15

LOEW'S XLV: — *Goodfellas* 12 h 05, 3 h 05, 6 h 05, 9 h 05

LOEW'S XLVI: — *Avalon* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 30

LOEW'S XLVII: — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15

LOEW'S XLVIII: — *Goodfellas* 12 h 05, 3 h 05, 6 h 05, 9 h 05

LOEW'S XLIX: — *Avalon* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 30

LOEW'S L: — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15

LOEW'S LI: — *Goodfellas* 12 h 05, 3 h 05, 6 h 05, 9 h 05

LOEW'S LII: — *Avalon* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 30

LOEW'S LIII: — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15

LOEW'S LIV: — *Goodfellas* 12 h 05, 3 h 05, 6 h 05, 9 h 05

LOEW'S LV: — *Avalon* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 30

LOEW'S LVI: — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15

LOEW'S LVII: — *Goodfellas* 12 h 05, 3 h 05, 6 h 05, 9 h 05

LOEW'S LVIII: — *Avalon* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 30

LOEW'S LVIX: — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15

LOEW'S LX: — *Goodfellas* 12 h 05, 3 h 05, 6 h 05, 9 h 05

LOEW'S LXI: — *Avalon* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 30

LOEW'S LXII: — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15

LOEW'S LXIII: — *Goodfellas* 12 h 05, 3 h 05, 6 h 05, 9 h 05

LOEW'S LXIV: — *Avalon* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 30

LOEW'S LXV: — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15

LOEW'S LXVI: — *Goodfellas* 12 h 05, 3 h 05, 6 h 05, 9 h 05

LOEW'S LXVII: — *Avalon* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 30

LOEW'S LXVIII: — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15

LOEW'S LXIX: — *Goodfellas* 12 h 05, 3 h 05, 6 h 05, 9 h 05

LOEW'S LXX: — *Avalon* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 30

LOEW'S LXXI: — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15

LOEW'S LXXII: — *Goodfellas* 12 h 05, 3 h 05, 6 h 05, 9 h 05

LOEW'S LXXIII: — *Avalon* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 30

LOEW'S LXXIV: — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15

LOEW'S LXXV: — *Goodfellas* 12 h 05, 3 h 05, 6 h 05, 9 h 05

LOEW'S LXXVI: — *Avalon* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 30

LOEW'S LXXVII: — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15

LOEW'S LXXVIII: — *Goodfellas* 12 h 05, 3 h 05, 6 h 05, 9 h 05

LOEW'S LXXIX: — *Avalon* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 30

LOEW'S LXXX: — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15

LOEW'S LXXXI: — *Goodfellas* 12 h 05, 3 h 05, 6 h 05, 9 h 05

LOEW'S LXXXII: — *Avalon* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 30

LOEW'S LXXXIII: — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15

LOEW'S LXXXIV: — *Goodfellas* 12 h 05, 3 h 05, 6 h 05, 9 h 05

LOEW'S LXXXV: — *Avalon* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 30

LOEW'S LXXXVI: — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15

LOEW'S LXXXVII: — *Goodfellas* 12 h 05, 3 h 05, 6 h 05, 9 h 05

LOEW'S LXXXVIII: — *Avalon* 1 h 30, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 30

CINÉMA

Pari cinématographique réussi en Abitibi

Pour une 9e année, le plus périphérique des festivals lance et compte

Jean-Claude Marineau
collaboration spéciale

IL Y A une part d'utopie dans l'existence d'un festival international de cinéma en Abitibi-Témiscamingue. Voilà le genre d'idée qu'on peut avoir avant de débarquer à Rouyn-Noranda pour la première fois.

Mais grâce à un véritable pont aérien organisé entre Montréal et Rouyn, on constate vite que la ville devient le lieu de toutes les rencontres et de presque tous les films.

Au total près d'une centaine, dont plus de 20 longs métrages et un bon nombre de films d'animation, sont présentés pendant les six jours cinématographiques de Rouyn, la plupart du temps devant la salle comble du chic Théâtre du cuivre, et celle un peu plus clairsemée du cinéma Paramount.

Bien sûr, vous avez entendu parler de la venue de Serge Gainsbourg, dont le film *Stan the Flasher* ouvrirait le festival samedi dernier. Risque calculé par les organisateurs, coup médiatique réussi, même au prix de quelques grincements de dents de la part de ceux qui n'ont pas eu accès au verbe du maître.

Mais avez-vous entendu parler de Issiaka Konate, l'auteur de *Kiri Kan*, un documentaire burkinabé qui rend bellement compte de l'importance du rite dans la fabrication d'un instrument de musique traditionnel? Pourtant, discrètement, Issiaka Konate était là pour présenter son film, et c'est l'une des qualités de ce festival que d'offrir une grande variété de tons et d'approches en pâture.

Entre ces deux extrêmes, bon nombre de cinéastes d'ici se sont déplacés pour accompagner leur film et recueillir les commentaires d'un public attentif. Entre autres: François Labonté pour *Manuel, le fils em-*



Yiri Kan (*La voix du bois*), d'Issiaka Konate.

prunté, un téléfilm présenté lundi à une salle comble d'écoliers qui avaient bien des questions à poser au réalisateur; Marcel Jean avec *Vacheries*, Pierre Mignot et Geneviève Lefebvre avec *Les amazones*, qui deviennent les deux premiers courts métrages du concours Fictions 16/26 à être rendus visibles publiquement; Suzanne Guy avec *New York doré*, Catherine Martin avec *Nuits d'Afrique*, Marc-André Forcier avec *Une histoire inventée*, quelques autres encore.

Et à travers le tout, on a eu le plaisir de découvrir la nouvelle version officielle, revue et augmentée, de *L'Atalante* de Jean Vigo, restaurée récemment par Gaumont après plus d'un demi-siècle de visionnements in-

complets et de copies tronquées. S'il n'est pas certain que la poésie du film en soit « rehaussée », l'entreprise en valait quand même la peine, ne serait-ce qu'à cause du plaisir d'un noir et blanc très contrasté et de quelques plans inédits.

Ça fait le bonheur de bien du monde qu'un tel festival existe en Abitibi-Témiscamingue. Bien sûr, il y a d'abord un public qui, comme tout public hors des grands centres, n'a pas accès à une grande variété de films autrement que par la télévision et la cassette vidéo. Un public qui en redemande d'une année à l'autre depuis maintenant neuf ans. Il y a ensuite les commanditaires du festival, qui ont tout intérêt à figurer au générique d'un événement régional

bien couvert par les médias.

Ce festival, qui semble beaucoup tenir à sa réputation d'« accueil chaleureux » (on est constamment entouré, transporté, nourri et divertit par l'équipe), dépasse de beaucoup le contexte cinématographique, même si les films restent la pointe la plus visible — heureusement ! — de l'entreprise.

Un mot pour finir sur le résultat visible de l'une des activités du festival: le public montréalais pourra prochainement voir au cinéma Parisien cinq films d'animation de 30 secondes réalisés par des étudiants de niveaux secondaire et collégial dans le cadre de l'Animathon. Une manière intéressante de poursuivre les échanges d'images entre l'Abitibi-Témiscamingue et Montréal.

LANGUE

Un chasse-neige, des chasse-neiges

La réforme du français propose 10 corrections qui touchent 3000 mots

Jean-Pierre Proulx

LES « CORRECTIONS » à l'orthographe vont entrer en vigueur d'ici le 15 novembre, a déclaré hier à Montréal le délégué général à la langue française de la France, M. Bernard Cerquiglini. Le premier ministre, M. Michel Rocard, doit en effet promulguer la « circulaire » qui va s'appliquer à l'ensemble de l'administration, y compris à l'enseignement public à compter de la rentrée de 1991.

Le Québec va suivre puisque l'ex-ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, annonçait que la réforme allait s'appliquer ici quand la France aura pris ses décisions.

M. Cerquiglini, qui est venu rencontrer son homologue de l'Office de la langue française, préfère plutôt parler de « corrections » à l'orthographe plutôt que de « réforme ».

La dernière réforme, rappelle-t-il, remonte à 1835, quand l'Académie a notamment changé de « oi » à « ai » la terminaison au futur des verbes de la première conjugaison. Toutes les tentatives ont échoué depuis. Le succès de la dernière tient au fait, explique le délégué, que, cette fois, l'Académie, l'État et les experts se sont mis d'accord.

En outre, le Conseil de la langue française du Québec (tout comme le conseil analogue de Belgique) a participé de près aux travaux menés en France, si bien que le consensus s'étend aux principaux éléments de la francophonie. Dans la presse, ajoute-t-il, la réaction a été « bonne en général ».

Les changements, insiste-t-il, ne visent qu'à corriger des « anomalies » de la langue française connues depuis longtemps. On fait ainsi disparaître l'accent circonflexe sur le « i » et le « u », on supprime le trait d'union dans les mots composés comme « branlebas », « couvrepied », « passepartout », on généralise le trait d'union dans les nombres en deça et au delà de 100. De même, les noms composés d'un verbe et d'un substantif vont s'accorder au pluriel comme les noms simples. Exemples: un chasse-neige, des chasse-neiges. Au total, une dizaine de corrections qui vont toucher environ 3000 mots.

Du point de vue juridique, précise-t-il, la réforme ne s'applique qu'à l'État. Elle demeure pour le public en général une simple recommanda-

tion. Il n'en espère pas moins vivement que la presse écrite va embolter le pas.

Les corrections que l'on s'apprête à sanctionner, affirme encore le délégué, ne sont pas non plus le « premier pas » dans une stratégie en vue d'une réforme plus générale. À son avis, il faudra au moins une génération avant que les changements n'aient été sanctionnés par l'usage.

Dans un autre ordre d'idées, M. Cerquiglini a révélé que les Britanniques insistent pour que l'anglais soit placé au-dessus du français dans les inscriptions à l'intérieur du TGV qui va assurer la liaison Paris-Londres, une fois le tunnel sous la Manche complété.

La France va se battre pour que le français occupe la première place, rétorque-t-il. L'argument est simple. Le TGV est une technologie française et on veut que cela soit symboliquement reconnu.

Car c'est une préoccupation de la France, explique-t-il, de voir le français reconnu, non seulement comme une grande langue de civilisation et de culture, mais aussi comme une langue moderne utilisée en sciences, dans le commerce et les médias.

Pourquoi alors les Français empruntent-ils autant à l'anglais dans la publicité commerciale au point de surprendre tout Québécois qui lit les magazines français ou qui voyage en France?

« Par snobisme », répond-il d'abord. Cependant, fait-il remarquer, « ces mots anglais ont une vie éphémère. On a le sentiment d'invasion, mais en réalité c'est superficiel ».

Le délégué n'en admire pas moins les Québécois qui, à son avis, savent mieux s'adapter. Ainsi, il a constaté qu'on boit ici du « Coke diète » alors qu'en France, le « Coke light » triomphe.

Mais on fait aussi du progrès en France. On s'apprête à normaliser « bâton » ou « barre » pour ce *stick* que tout le monde appelle ici, et depuis bien longtemps, un déodorant!

Quant à l'usage de l'anglais dans les publications des scientifiques, il en admet la nécessité pour ce qui est des communications « pointues », mais il trouve « scandaleux » que des congrès internationaux se tiennent en anglais en France, comme cela se produit de temps à autre. Mais l'État a trouvé un moyen infallible d'enrayer cela, dit-il: « On ne subventionne plus ce genre de congrès ».

VIDÉO

La relève du vidéo a sa rampe d'accès

Sylvain Cormier

IL N'Y A pas si longtemps, quand on voulait réussir dans la chanson, on pouvait difficilement éviter l'harassante tournée des compagnies de disques, démo et biographie en bandoulière.

Depuis l'avènement du médium vidéo, les choses se sont compliquées: en plus du démo, il faut maintenant un clip. Seulement voilà, ceux qui se payaient à grand peine le démo court-bent aujourd'hui plus souvent qu'autrement l'échine devant les coûts exorbitants de production de l'indispensable clip.

C'est pour alléger ce fardeau que Musique Plus et l'Association des programmeurs de la télédiffusion du Québec (l'APTQ) ont conjugué leurs efforts et leurs moyens en créant le DémoClip, un « programme d'encouragement aux jeunes talents québécois ».

En conférence de presse hier dans les bureaux de Musique Plus, on donnait le coup d'envoi à ce qui pourrait bien devenir la rampe d'accès privilégiée de la relève.

L'idée est limpide: d'une part,



Si le racisme, la violence et le sexisme sont proscrits, les genres musicaux ne font l'objet d'aucune discrimination: rock, country, blues, jazz, classique, tous les mélanges sont bienvenus.

donner aux interprètes, groupes et musiciens inconnus une place dans la programmation de Musique Plus et, d'autre part, faciliter la production du premier clip en mettant à leur disposition les ressources humaines et techniques des compagnies de câbles membres de l'APTQ (Vidéotron, Cogeco, CF Cable, etc.).

On diffusera donc à la « TéléVidéo en Stéréo », à toutes les semaines et à neuf reprises, un clip choisi parmi les demandes reçues. Projet accepté, diffusion garantie: bien des vedettes établies envieront une telle certitude.

Ainsi, en proposant un démo raisonnablement bien enregistré, une biographie et un synopsis détaillé du vidéoclip potentiel, un artiste est éli-

gible s'il n'est pas déjà sous contrat, si la chanson n'existe pas sur disque, s'il ne bénéficie pas déjà de bourses et si son produit est essentiellement canadien.

Le formulaire et les conditions d'admissibilité sont disponibles à Musique Plus. Au moins 50 % des demandes retenues seront francophones. Si le racisme, la violence et le sexisme sont proscrits, les genres musicaux ne font l'objet d'aucune discrimination: rock, country, blues, jazz, classique, tous les mélanges sont bienvenus.

Une fois le projet retenu, les câblo-distributeurs locaux — sur tout le territoire québécois — prennent le relais. En collaboration avec les artistes, les vidéastes des télévisions

communautaires réaliseront les clips, dont ils se partageront également la propriété.

Non seulement le DémoClip arrive-t-il à point nommé, au moment où la vague de popularité de la chanson québécoise commence à ressentir les premiers effets de la récession, mais il a aussi l'avantage non négligeable de n'être ni un concours, ni une subvention. On n'a fait qu'exploiter les forces vives déjà en place.

Depuis l'avènement de Musique Plus, la production québécoise de vidéoclips a décollé. Son rôle dans la promotion de la musique d'ici fait bien mal paraître les radios, enfermées dans un sectarisme désolant. Encore une fois, c'est la télévision qui fera chanter le Québec.

L'Europe s'anglicise

L'EUROPE et plus particulièrement la France s'anglicisent à un rythme alarmant, a prévenu hier le président de Télé-Métropole, M. Serge Gouin, dans une allocution devant les participants au Mondial de la publicité francophone.

« Prenez modèle chez nous, le Québec peut être pour vous une source d'inspiration », a lancé M. Gouin en soulignant que le paysage audiovisuel de l'Europe est en pleine mutation, à l'heure du grand marché de 1992 et de la télévision sans frontières qui présentera des émissions à travers l'Europe, pour être idéalement écoulés, ensuite, sur le marché américain.

Lorsque les pays francophones d'Europe ou d'Afrique se sentiront vraiment menacés, ils se tourneront vers le Québec « qui survit depuis 100 ans à une menace qui ne fait que commencer chez vous », a-t-il prédit.

Selon M. Gouin, le grand marché de 1992 ne vient qu'exacerber le fait que les Européens ont maintenant accès à une grande variété de canaux locaux et pan-européens.

Quelle sera la langue de tournage en Europe? demande M. Gouin. « Sûrement pas le français, car les Américains ne diffusent pas de produits

doublés. Dans ces conditions, poursuit-il, qui de la culture ou des impératifs commerciaux aura le haut du pavé? Et de citer des statistiques tout bonnement « alarmantes », indiquant qu'en 1989, le nombre d'heures de fiction dite « lourde », produites en français en France avait diminué et que les coproductions internationales réalisées dans une langue autre que le français avaient augmenté.

« Vu de côté-ci de l'Atlantique, a déclaré M. Gouin, la situation est dramatique, non seulement pour nous Québécois, mais pour toute la communauté francophone pour qui la France représente le partenaire le plus important ».

Le président de Télé-Métropole ne s'explique pas que les chaînes françaises subventionnées par l'État — Antenne 2, FR3, SEPT — utilisent l'argent des Français pour produire dans une langue étrangère. Il est urgent que le gouvernement français encourage la production en français.

M. Gouin croit que les entreprises audiovisuelles francophones devraient s'associer, pour faire contre-poids aux multinationales non francophones de production et de distribution.

Enchères record

MADRID (AFP) — Une toile du peintre Domeniko Theotokopoulos, dit le Greco (1541-1614), *El Expolio*, a été vendue à Madrid aux enchères à 280 millions de pesetas (2,8 millions \$), un chiffre record pour une oeuvre de ce peintre, a-t-on appris de source autorisée.

Les enchères, organisées par la société Edmund Peel, ont eu lieu à l'hôtel Ritz de Madrid.

Le nom de l'acheteur, qui a fait son offre par téléphone, n'est pas connu. La mise à prix était de 60 millions de pesetas (600 000 \$).

À ROME, plusieurs milliers de personnes et des dizaines de personnalités du cinéma italien ont assisté, hier, en l'Eglise Sainte-Marie du peuple à Rome, aux funérailles de l'acteur italien Ugo Tognazzi, décédé dans la nuit de samedi à dimanche à l'âge de 68 ans.

La foule s'est rassemblée plusieurs heures avant le début de la cérémonie devant l'Eglise, dans le centre de la ville. À 12 heures précises, le cortège est arrivé sur la place du Peuple, avec en tête l'épouse d'Ugo Tognazzi, Franca Bettoia, et ses quatre enfants, Maria Sole, Gianmarco, Thomas et Ricki.

Parmi les proches de l'acteur, les comédiens Paolo Villaggio, Vittorio Gassman, Gian-Maria Volonte, Ste-

fania Sandrelli et Dalila Di Lazzaro, les réalisateurs Marco Ferreri, Ettore Scola, Paolo et Vittorio Taviani, Nanni Loy, Mauro Bolognini, Pupi Avati et Lina Wertmüller. Alberto Sordi et Andrea Ferreol avaient envoyé des couronnes.

« Nous avons vécu ensemble une période formidable du cinéma italien », a affirmé, très ému, Vittorio Gassman, qui a joué aux côtés d'Ugo Tognazzi dans de nombreux films.



LES ENFANTS DU MONDE TENDENT LA MAIN

unicef

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

À L'HALLOWEEN PARTAGEZ!



Ces tirelire UNICEF représentent l'espoir pour tous les enfants du monde. Elles permettent à l'UNICEF d'intensifier ses efforts en vue d'offrir aux êtres les plus vulnérables un meilleur avenir.

Grâce à vous, UNICEF peut faire beaucoup.

- 10\$ = des vaccins pour 30 enfants
- 15\$ = de la vitamine A pour 450 enfants
- 20\$ = des sels de réhydratation pour 100 enfants

Le soir du 31 octobre, partagez votre joie de vivre. Donnez généreusement ou faites parvenir directement votre don au Comité UNICEF de votre région.

unicef

Comité UNICEF Québec
209, rue St-Paul Ouest
Montréal (Québec) H2Y 2A1
(514) 288-1305

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 Immobilier — Résidentiel

200-299 Immobilier — Commercial

300-399 Marchandises diverses

400-499 Offres d'emploi

500-599 Services

600-699 Véhicules automobiles

900-999 Avis

LES ANNONCES CLASSEES

DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C. P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TELEPHONE

286-1200

101 Propriétés à vendre

CHATEAUGUAY (région)
Résidence de prestige
Chauffée et climatisée thermopompe. Placées spectaculaires, 2 foyers dont un en pierre, 2 solariums, 2 s/bains dont une avec bidet, bain thermothérapie chauffant. Piscine creusée et chauffée, sundeck et Tergola, paysage, pavé uni, garage double. Terrain 17 000 pi.ca, boisé. Beaucoup d'extra. Idéal pour professionnels. Sans intermédiaire. 325 000 \$ Financement disponible. Robin (514) 692-1550

01-11-90

101 Propriétés à vendre

AHUNTSIC André-grasset. Maison de ville, 1985, 3 c.c., foyer, garage, deck et jardin très ensoleillés, vue ex. sur le lac. 199 000 \$ 389-7635

ACHETEURS AVERTIS
PLATEAU-FRANCOIS: 1 bâtiment semi-commercial, terrain. Quadriplex + triplex, rénovés 70 %, revenus 63 420 \$ 455-5124

BORD DE L'EAU, l'Assomption, 15 min de Mtl, cottage '81, briques, garage, 4 chambres, 18 900 pi.ca. à payer. 192 000 \$. Pas d'agent. Sour. 589-7174, jour. 581-4187

BOURBONNIERE 4335, 3 X 3/2, 1 X 5/2, cuisine en chêne, boiserie, garage, cour, galerie, pot. Revenus 19 700 \$ 190 000 \$ 251-2197

CHANCE A SAISIR
Face au lac, rue nord, 20 min de Mtl, maison ancestrale rénovée, 35 000 pi.ca. Résidentielle ou commerciale. 185 000 \$ 489-2876

CHATEAUGUAY joli bungalow '83, 2 + 1 chambres, s/sol fin, foyer, piscine, 87 000 \$. Sour. 691-2313

DUVERNEY-EST: Canadienne pierre et brique, très spacieuse, 3 chambres, foyer pierre, garage, taxes basses, 494-1628

DUVERNEY: Ranchhouse, style Californien, 8 pièces, 2 s/bains, 3 c.c., spa, piscine creusée, près de tous les services, 215 000 \$, 662-1308

EST DE MONTREAL Près de Papineau et Sherbrooke, 3 étages, sous-sol séparé, garage, 3 grandes chambres, grandes s/bains et s/toilette, s/manger. Récemment rénové complètement. Placés de lumière. Plusieurs extra. Libre immédiatement. Peut louer. 145 000 \$ 368-2878, 662-8439

LAC PRIVE en montagne sur 355 acres de terres boisées. Isolée mais très accessible. Architecture unique de verre et de pierre intégrée à l'environnement. Résidence principale et secondaire reliées par un passage souterrain. Basses Laurentides, 975 000 \$ 425-1499

LAVAY - VIMONT: Grand cottage moderne et luxueux, avec bureau entrée indépendante. 295 000 \$ 668-1110 — 669-2648 — 667-2156

LONGUEUIL, Collectivité Nouvelle, 135 000 \$, cottage jumelé, 3 c.c., foyer, 3 s/bains, garage, terrain bien paysager, 646-2032

MERCIER, duplex semi-détaché, 2 X 5 1/2, -de ch et 2 s/bains libres, pour propriétaire. Tout rénové, style moderne sept. 90, secteur tranquille. VISITES LIBRES Dim. 13 à 16h. 622 rue Gouibourg, 354-7614

MONTREAL-CENTRE-EST: Côté victorien, détaché, 3 c.c., 2 s/b., rénové, excellent état. Côté soleil. Tranquille. Pas d'agent. 200 000 \$ 598-9132

NOUVEAU-BORDEAUX: Bungalow détaché, excellente condition, quartier résidentiel tout en étant près de tout. Écoles, Cégep, tennis, parc, transport, 3 + 3 c.c., 2 s/bains, planchers en chêne, s/sol fin. Sans agent. 331-7629

OUTREMONT, duplex en pierre, propriété et terrain supérieurs, 2 X 7 1/2 s/sol, garage double, 5 s/bains, 685 000 \$, 418-286-4788 (entre 10 et 22 hre)

PIERREFONTS Près autoroute 13, bungalow, parfait état, 2 + 1 c.c. avec garage 16 X 22. Rue sans issue. 119 000 \$ taxes. 1 600 \$ 685-7911

REPENTIGNY bung tout brique 4 chambres + 1 très pierre. Taxes basses, près tous services. 99 500 \$. Apres 19h. 581-5174

101 Propriétés à vendre

ROSEMERE Maison de briques, style « Mimosa », 5 c.c., 3 1/2 s/bains, armoires en chêne, 2 garages, foyer, aspirateur central, sous-sol fini. Réduit. 245 000 \$ Pas d'agent. 965-1349

SITE ENCHANTEUR
Bord de l'eau, bassin de Chamblay, maison 30 X 60, terrain 15 X 195, piscine creusée 18 X 36 recouverte, foyer. Pas d'agent. 447-1589

ST-LAMBERT-PRÉVILLE Charmant, magnifique jardin, poutres, foyer, plan double, 3 c.c., sur mezzanine, bibliothèque, garage double, système d'alarme. Vente privée. Pas d'agent. Prix réduit à 279 000 \$ 465-2582

STE-DOROTHÉE Split level, 10 pièces, 4 chambres à coucher, piscine creusée, tout équipée, à voir! 250 000 \$ ferme. Financement 9% pendant 5 ans. 969-1471, 946-9217

STE-ROSE, 75 000 \$, cottage 3 chambres, toit et portes refaits à neuf. Après 16h. 622-0870

VARENNES
Triplex semi-dét. 1988, 8 pces, 5 1/2, idéal pour proprio ou professionnel, près école, centre d'achats, face à un parc, occupation du 8 pces à discuter, faites une offre. 652-3701

VIEUX-LONGUEUIL
Cottage semi-dét. rénové, 3 c.c., 2 s/bains, grand couloir, 14 000 \$ à payer. 646-4292

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

BORD DE L'EAU, Lac Deux-Montagnes, 12 fenêtres en demi-croissant, panorama sur l'eau, grille s/bain, bain tourbillon, ambiance recherchée, arbres matures, 2 c.c., cuisine moderne, dinette, porte-pail, endroit paisible, 14 033 pi.ca. Prix spécial fin de saison 167 000 \$, maison style québécoise en briques grises.

L. AUBIN RE/MAX TMS CRTS
430-4207 ou 430-6451

BROMONT Mtl: maison contemporaine, 15 minutes ski Bromont et Mont Sutton, complètement rénové, 1 1/2 étage, 10 pces, 2 salles de bains, foyer, garage, piscine, 3 acres de terrain, zones blanches, hyp. 9 1/2 % faut le voir pour le croire. Ouvert dimanche de 13h à 17h au 1495 Montée Monette, app. 533, Lise St-Jacques. 389-1262, ImmoBec. 27-1357

CANTON DE L'EST-AUSTIN
DOMAINE DU NORD
Endroit retiré, à 5 min. du Mont Orford et 10 min. de MAGOG, sortie 115-sud, à droite Ch. Miletta, à gauche Ch. North constr. 90, 3 c.c., 2 s/bains, foyer, vue panoramique, aussi magnifique terrain 2 5 acres et plus boisée. (1-819) 843-2606

ILE BIZARD BORD DE L'EAU, 8 pièces, 2 s/bains, cuisine rénovée, sous-sol fin, merriser et miroir, thermopompe, garage double, entrée pavé uni, 4 autos, paysager. Près de tous les services. Immeuble. 626-8216

MAISON CANADIENNE
et lot à bois. Maison 25 X 27, 7 pièces, lot à bois feuillus, 100 acres, possibilité de 4 500 entailles (établiers), site à Aulac, Cde de Temiscouata (Bas St-Laurent). 200 \$ (418)899-2025, (418)899-6791.

MAISON CANADIENNE à St-Liboire, 3 c.c., moles s/sol fin, possibilité salon de coiffure, terrain 27 000 pi.ca. 1-793-4872, 1-793-4429, Claude

STE-THÉRÈSE, jolie résidence neuve, très éclairée, pour professionnels désirant beaucoup de « visibilité », 3 c.c., même niveau, foyer, lettres de bois franc, garage, bon prix + bas que l'évaluation municipale.

L. AUBIN RE/MAX TMS CRTS
430-4207 ou 430-6451

VIIEUX-QUÉBEC
Près de la Basilique
Attrayants condos 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 s/bains, int. Française Bon. Le Permanent Ctr. (514) 646-9999

105 Propriétés à louer

A BROSSARD
Luxueuses maisons de ville neuves, adjacentes au parc, 3 c.c., garage individuel, Service d'entretien et de délogement inclus. Super bon pour le locataire avant le 1er novembre. Venez nous rencontrer à notre maison modèle. Au 2667 Neuville. 443-8173 ou 465-9896

A PIEDMONT, immense et prestigieux domaine, au sommet du Mont Belvédère, 5 chambres, 3 foyers, vue exceptionnelle, parfait pour couple d'exécutifs, ou compagnie. 14 900 \$ pour la saison. Jour. 385-9414, 227-2417

EXQUISITE Quartier St-Louis, 2 étages, 2 c.c., 1 1/2 s/bains, env. 1 200 p.c. 2 puits de lumière, tout rénové. 288-9454

OU À VENDRE, HAVRE AUBERT: Iles de la Madeleine 6 pièces, tout à neuf et meublé. Nov. à juin 91. 722-3305

113 Propriétés à revenus à vendre

A GRANBY, 14 logements, revenus: 50 000 \$/année, tout refait à neuf et rénovations, prix 332 000 \$ (514) 379-9191, (514) 378-4236

DEZERY 2166, 5 logements, rénové, revenus 21 264 \$, 188 000 \$. Offre raisonnable acceptée. 654-7370

ST-HUBERT, 5 plex, sans intermédiaire, excellente opportunité, revenus garantis de 30 000 \$/an net, bail de 3 ans, prix demande 300 000 \$ 678-9167

118 Copropriétés à vendre

OUTREMONT, copropriété, 2ème étage, vaste 7 pièces, rénové, près métro. 582-7487

121 Condos à louer

AV. PARC LAFONTAINE: Luxueux 2 c.c. neuf, 1 800 pi.ca., tout équipé, stat. 1 200 \$/mois. 527-7382

BROSSARD: luxueux 1675 pi.ca., vue, a/c, salon de coiffure, piscine, sauna, garage int., possibilité (2), 850 \$, 386-5740, 466-1263

CONDO À LOUER ou à vendre, VIMONT, 4e, 2 mois gratuits. 580 \$/mois. 963-5043

HAVRE DES ÎLES Penthouse, 8e étage, 2 c.c., 2 s/b., 5 électro., stores, tapis neuf, Marina, piscine, sauna, garage, etc. Prix réduit à 895 \$ Libre. 581-1581

ST-LEONARD
Beau grand 4e, ensolleilé, garage, option d'achat. 750 \$/mois. 963-9648

121 Condos à louer

ILE DES SOEURS, 4e, 2 chambres, tapis mur à mur, électroménagers incl., foyer, s/bains marbre, 2 terrasses, air climatisé, stationnement int./ext., côté parc. 950 \$, 769-1290

LONGUEUIL
Condominium ensolleilé. Maison de ville, 2 étages, 7 1/2 pces, avec jardin, près métro, parc, tennis, centre d'achats. Constr. béton. Piscine & garage int. s'exercices. Jour. 442-4451, soir. 579-2156

STADE OLYMPIQUE 4e/nucl., occupation immédiate. Possibilité d'appareils ménagers. Pour inf. 255-0157

TOUR MERITAS: Grand 5e, 2 garages. Option d'achat 2 000 \$/mois. 259-8504

122 Condos à vendre

ANJOU, 10%, 2 ANS
Condo-maisonnette, 2 chambres, dépenses très basses, tranquille, 89 900 \$ 493-4592

ANJOU
Condo, 3 c.c., sur 2 étages, petit imm., const. 1988, 1 1/2 s/b., foyer, garage. Pres services. 130 000 \$ 325-3569

BORD DE L'EAU - CHOMEDÉY
Condo 3 ch. c., foyer, marina, tranquille, frais peu élevés, 104 000 \$ nég. poss. location 800 \$/mois, 227-8241

BROMONT
Sur la piste de ski, 3 c.c., 2 s/bains, 3 étages, tout cathédrale, condo entièrement meublé. (819)477-2347

BROSSARD 6 pièces, mezzanine, foyer. Secteur paisible. 1988. Pas d'agent. 99 000 \$ 442-2182, 769-3131

C.D.M.
4307 Isabella, près métro et Université Montréal. Haut duplex, 2 025 pi.ca., 5 c.c., 2 s/bains, rénové. 737-0425

CITÉ DE LA SANTÉ VIMONT-LAVAL
Urgent, il faut se départir vite de plusieurs condos, 2 chambres, 1200 pi.ca. OCCUPATION JUILLET '91, ACHETEZ MAINTENANT! A prix exceptionnel à partir de 63 500 \$, hyp. 9 1/2 % faut le voir pour le croire. Ouvert dimanche de 13h à 17h au 1495 Montée Monette, app. 533, Lise St-Jacques. 389-1262, ImmoBec. 27-1357

LAC BROME Manoir Inversé. Élegante copropriété de style lyonnais, dans une ensemble riverain 1 100 pi.ca. plus terrasse, 2 ch., 1 s/b., 5 appartements ménagers, foyer, grandes rangements. Tous services incluent 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur, sécurité, tranquillité. À moins de 30 minutes de 6 centres de ski, golf en développement en annexe. Loisirs quatre saisons. Libre immédiatement. Prix: 125 000 \$ Sur rendez-vous: Jour: 987-3838, soir: 388-2704.

LACHINE, maison de ville, Prével, 3 niveaux, 8 pièces, 2 ch. c., foyer, air clim., terrain clôturé, garage int. + extra. 165 000 \$ Pas d'agent, 634-9781

LAVAY Boul. Des Laurentides, grand condo 4e, 2 ch. c., foyer, solarium, stat., cause séparation, prix réduit, 748-0051 (jour), 761-0081 (soir) MARTINE

LUXUEUX CONDO Rue Du Patrimoine, centre-ville, 6e, mezzanine, foyer, b./tourbillon, 2 puits lumière, grande terrasse. Gagnant d'un prix d'Or. 845-2243

MONT STE-ANNE, condo meublé, neuf, 2e, foyer, TV, vue sur fleuve et pentes, piscine, club santé, libre, 55 000 \$, (418) 527-2078

PARC LAFONTAINE
RUE BRÉBEUF, rz-de-ch., 5 1/2, 1116 pi.ca., 2 ch. c., extérieur en pierre, refait à neuf, luxueux, céramique, marbre, blocs de verre, système d'alarme, 125 000 \$ 525-4065

ROSEMERE Terrasse Thonville
Super condo de coin. 3ème étage, garage, 2 c.c., 2 s/bains, foyer, air clim., grand patio, décoré par professionnel. Doit être vu! Prix: 169 000 \$ 437-8952 pour informations.

VILLE ST-LAURENT
Boul. Thimons, condo supérieur, 4e, air clim., stat. int., hyp. 11 25%, près de tous les services. 321-0812 laissez votre message, (819) 732-9718 après 18h

122 Condos à vendre

PRÈS HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT
Condominium de prestige, tour du Méridien, 5ème étage, vue dégagée et superbe sur ville et boisé protégé, lumineux. Intérieur 1 500 pi.ca. plus terrasse près de 400 pi.ca., 2 s/bains, 2 garages intérieurs. Tous services incluant saunas, piscines intérieure et extérieure, bain tourbillon, salle d'exercices. Construction de qualité, concierge résident, copropriétaires responsables, sécurité, confort, proximité de toutes artères. Libre immédiatement. Prix: 210 000 \$ Sur rendez-vous: Jour: 987-3838, soir: 388-2704.

SHERBROOKE/PRÉFONTE
Condos neufs 4 1/2, 1180 pi.ca., climatisés, foyer, planchers béton, près métro. Du constructeur. 353-3232

125 Chalets à louer

A VAL DAVID, suisse, confortable, foyer, TV, Sem./mois. (819)322-2205

A VAL DAVID
Voisin La Sapinière. Suisse. Équipé, foyer, TV. Sem./mois. (819)322-2205

ATTENTION SKIEURS!
Endroit idéal! Chalets à louer à la saison, au mois ou à la semaine, calme, au cœur des Laurentides, site enchanteur, à bon prix. Acceptations groupées. Réservez! (819) 322-5536, après 17h

BORD DE L'EAU, équipé, tout complet, foyer, près pentes de ski, 276-4901

BROMONT: Situé sur domaine de 75 acres, à 2 km sortie 78. Maison de campagne rénovée, 5 c.c., 2 s/bains. Du 15 décembre au 15 avril. 4 500 \$ Tél. soir: 735-3433 ou 1-372-4396.

CHALET village St-Sauveur, retiré du chemin, privé, 2 chambres, chauffage électrique, foyer, saison, non meublé. 2400 \$, meublé 3000 \$, 489-1213 et 227-3369

MAGOG Maison de campagne aux abords du lac Memphrémagog, 3 c.c., 2 s/b., douche, b./tourbillon thermomasseur, foyer, cuisine ultra moderne, arrière, s/manger, 2 salons. Site enchanteur, piste ski de fond et patinoire privée. 15 nov. au 31 mars. 1500 \$/mois. (819)847-3907

ORFORD, chalet bord de l'eau, 5 min. pentes de ski, idéal pour couple, poésie à bois, 486-7409

RAWDON, grande maison, sur 300 acres, 3 c.c., gr. cuisine, s/a diner, salon. Prix de base 6000 \$/mois, min. 2 mois. Tél. 465-6013, 1-834-2988

VAL DAVID, suisse, neuf, foyer, 3 c.c., 2 s/bains, vue panoramique. Sem./mois/saison, 1-819-322-1727

129 Chalets à vendre

A VENDRE St-Zénon. Bord de l'eau 5 1/2, idéal motoneige, chasse et pêche. 45 000 \$ 833-4879

CHALET PETIT CAP DE St-Rosaire
Informations: 1-819-758-9968

CHALET, bord lac Bowker, habitable à l'année, s/sol fini, 10 min. des pistes d'Orford, 135 000 \$ (1-514) 254-3831, (1-514) 259-3189, M. Ouellet

LAC ROCHER Hiver-été. Bord de l'eau 4 c.c., meublé, thermopompe, garage, grand terrain. 120 000 \$ 443-9725, 1-889-2856

SUTTON
Maison mobile, 3 chambres, meublée, 20 000 \$ 443-8195

137 Maisons de campagne à louer

LA CONCEPTION, belle grande maison au bord du lac des Trois Montagnes, 4 chambres à coucher, 2 foyers, 2 s/bains, complètement meublé, table de billard, 1er nov. au 30 avril, 5000 \$, 687-0207

MAISON 5 1/2 pièces, chauffage à biogaz, libre. A St-David de Yamaska. 350 \$/mois. 1-819-396-7123, 396-7082

141 Maisons de campagne à vendre

DOIT VENDRE! Exceptionnelle. Maison en rondin, 3 chambres, site privé de 12 acres, 1/2 heure des pentes et sentiers sauvages des Adirondacks (New York). 1h 50 au sud de Montréal. Prix réduit. 118 500 \$ 1-264-4616

141 Maisons de campagne à vendre

BORD DE L'EAU, VERCHÈRES, bien-situé, près de village, cottage 3 chambres, foyer au salon, grans s/sol, garage. 175 000 \$ 563-3436

MONT-TREMBLANT A 10 minutes station de ski, 6 pièces, salon très cathédrale, puits de lumière. 47 500 \$ 270-3890, (819)425-8224

REDUIT Dit vendre. Rare, bord de l'eau, site unique, secteur recherche de St-Sauveur. Maison style ranch, située sur vaste terrain 300 p. de lac sur rivière à Simon. Plusieurs extra. 174 000 \$ 227-2744

145 Terres, fermes à vendre

CANTONS DE L'EST: Terre à bois avec érablière, 150 acres avec droit de construction. Prêt forestier transférable. 1-469-5112 — 1-378-7328

DOMAINE DES LAURENTIDES, 262 acres de plantation et forêts, sur principale route asphaltée. Charmante résidence de 4 ch. à c., dans la charmante Vallée de Kiamika, 12 km de la rivière, 175 000 \$. Roman 334-0050

HE AMIS CHASSEURS Plutôt que dépenser votre argent pour faire voyages chasse. J'ai une terre de 110 acres avec 1200 s cordes de bois, ruisseau pour pêche et meilleur coin pour chasse. Situé dans Cantons de l'Est. 1-819-652-2272

149 Terrains à vendre

BORD DU LAC, 15 min. St-Sauveur, 400 pi.ca. et plus, à partir de 10 000 \$ Nous finançons, 443-6317

DOMAINE ENSOLEILLÉ: Superficie 22 000 pi.ca. accès court de tennis, près lac et parc. 22 500 \$ 447-4367

LAC LABELLE
Terrain bord de l'eau, 25 X 100, + + + autre, total 183 000 pi.ca. 20 000 \$ 474-1456

ORFORD, DOMAINE DE PRESTIGE
Nouveau projet, terrains boisés, près pentes, vue panoramique, accès LAC DUHAMEL. 819-688-6743

SOMMET ST-JOVITE
Nouveau projet, terrains boisés, près pentes, vue panoramique, accès LAC DUHAMEL. 819-688-6743

160 App. et log. à louer

AHUNTSIC, 3/4 tranquille, ensolleilé, balcon, chauff. élect., poêle

DES IDÉES, DES EVENEMENTS

Conflit, crise, violence

1) Entreprendre une réforme en profondeur de l'appareil démocratique

LÉON DION

L'auteur est politologue

Nous préférierions que la société s'épanouisse dans l'harmonie, que le consensus spontané soit la règle générale. En réalité, la majorité des différents qui surgissent entre groupes ou organisations se résolvent par la conciliation des divergences et se soldent par des compromis négociés. La plupart de ces aboutissements font rarement l'histoire et les manchettes des journaux. Comme le dit l'Adage : « Un chien qui mord un homme n'est pas une nouvelle ; mais un homme qui mord un chien en est une ».

La crise constitutionnelle endémique qui sévit depuis les années 1960 s'est réveillée à la suite de l'échec de l'accord du lac Meech, s'est vite assoupie mais va ressurgir avec la convocation de la Commission parlementaire « élargie » ; nous commémorons à satiété, en y prenant un plaisir masochiste, les événements tragiques d'Octobre 1970 associés au Front de libération du Québec ; la crise amérindienne de Kanesatake (Oka) et de Kahnawake (Châteauguay) qui a assombri une bonne partie de l'été a été scrutée dans ses moindres détails.

L'attention centrée sur ces irruptions de violence a laissé dans l'ombre d'autres manifestations d'exaspération — telle celle de la coalition urgence rurale dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie créée en juin et dont le cri de détresse n'a pas été entendu. Elle a aussi détourné l'attention des revendications légitimes des nombreux mouvements sociaux qui réclament justice pour les catégories de personnes défavorisées de diverses manières. Tout cela, au surplus dans le contexte d'une grave récession économique, pose des défis bien difficiles à surmonter pour une société aux assises fragiles comme le Québec.

Les causes de la violence

Le Québec serait-il plus revendicateur et plus violent que les autres sociétés ? Je ne le crois pas — un examen minutieux révélerait peut-être le contraire. Serait-il par contre plus impuissant face aux revendications que d'autres sociétés ? Cela est possible mais reste à démontrer. L'explosion de terrorisme à Paris il y a quelques années a suscité des réactions populaires qui frisaient la panique. Et New York n'a-t-elle pas, à toutes fins pratiques, capitulé face aux assauts de violence de toute nature qui la secouent chaque jour ?

Avant donc de nous accuser les uns les autres d'inertie, d'impuissance ou de provocation dans notre façon de traiter des cas de crise et de violence chez nous, il serait utile de se poser un certain nombre de questions fondamentales : quelles sont les causes des crises et de la violence ? De quels mécanismes et procédures nos sociétés sont-elles pourvues pour les éviter, les aborder et les dissiper ? Quelles réformes, quels choix d'objectifs seraient susceptibles, sinon de les éliminer, du moins de les réduire ?

Nous savons ce que fut — ou ce qu'est — une société traditionnelle, mais nous parvenons mal à saisir ce qu'est une société moderne. La modernité se caractérise par une profonde mutation des structures et des mentalités. Nous sommes au vif d'une grande transition dont nous connaissons mal la nature et ignorons le terme.

Les sociétés traditionnelles ne sont pas imperméables au changement. Des réseaux communautaires d'appartenance étanche — la parenté, le voisinage, la commune, le sentiment religieux, la déférence envers l'autorité, la décentralisation de celle-ci, la sagesse des anciens puisée dans un savoir-faire immémorial — tamisent le flux du changement et permettent aux générations de se succéder sans heurt et aux structures et aux mentalités de se modifier, souvent de façon imperceptible, selon des formes adaptées à chaque situation.

On ne peut empêcher le changement

Des sociétés traditionnelles ont duré des millénaires, les plus anciennes sociétés modernes n'ont que deux siècles. L'une des composantes les plus frappantes de la grande transition est l'accélération et l'amplification du rythme du changement. Or le changement est source de multiples conséquences parfois jugées nocives pour un certain nombre et durant un certain temps. Mais les sociétés modernes ne peuvent empêcher le changement. Le voudraient-elles qu'elles n'y parviendraient que partiellement et pour un temps seulement. Il s'ensuivrait inévitablement des « retards » qui obligeraient les personnes et les sociétés à rattraper leur époque, non sans dommage pour elles. Le changement permet la rupture d'équilibres désuets et facilite la régulation sociale.



Une vue de l'édifice de l'Assemblée nationale, à Québec.

Même les sociétés réceptives au changement ne se complaisent pas dans l'harmonie, au contraire. Si les sociétés plus réfractaires au changement sont ennuyeuses et souvent oppressives, celles qui l'acceptent sans précaution risquent d'être désaccordées. Les plus savantes programmations et les contrôles les plus serrés ne préviennent pas toujours les débordements. Ni fortuits ni attribuables en dernière analyse à des erreurs humaines ou à des vices fonctionnels, les causes ultimes de ces débordements sont imputables au fait que les adaptations requises pour que structures et mentalités s'ajustent aux exigences de la grande transition sont loin d'être complètes.

Nous chantons : « Ne tuons pas la beauté du monde », mais nous faillons quotidiennement à répondre convenablement aux exigences les plus élémentaires du double environnement physique et social que nous nous avons façonné et qui évolue constamment dans des directions que nous distinguons mal. Impuissants à imaginer et à mettre en œuvre les formules qui institueraient l'harmonie entre le monde et nous, nous nous agissons dans l'incohérence et l'incertitude à la façon d'apprentis sorciers. Nous sommes psychologiquement et culturellement des mutants et les outils que nous forçons et que nous utilisons pour mieux maîtriser notre double environnement se retournent contre nous : nous les croyions « fonctionnels », leurs effets sont imprévisibles, parfois maléfiques.

Au début de la grande transition les structures sociales se sont distendues et disjointes. L'obligation de les

La direction des affaires publiques est passée dans une large mesure entre les mains des chefs de gouvernement

relier les unes aux autres a abouti à la mise en place d'une structure particulière, l'État, comme appareil de régulation de la société civile. À mesure que celle-ci devenait plus complexe, que les intérêts se multipliaient et donnaient naissance à des classes, groupes et mouvements souvent antagonistes, l'État devenait plus abstrait, plus centralisé et plus interventionniste. La liberté, l'égalité et la justice, proclamées par les anciens, ont assumé de nouveaux contenus plus concrets et plus particularisés. Au nom de ces idéaux, des mouvements nombreux et diversifiés formulent des revendications souvent contradictoires mais au sujet desquelles chacun exige rectification prioritaire.

La multiplication des groupes et leur opposition fréquente sur des questions jugées fondamentales constituent la trame de la société civile. Des divergences tenaces sont sources de conflit. La société civile, par ses structures d'accommodation et ses fortes personnalités, dissout un grand nombre de ces conflits. Certains résistent à la conciliation à ce niveau, ils s'aggravent, atteignent leur paroxysme et se transforment en crises, c'est-à-dire en états auxquels il faut remédier d'urgence ou s'exposer à ce qu'ils dégénèrent dans l'une des multiples formes de violence collective contraires à l'esprit libéral et que les démocraties ne sauraient tolérer. La crise est un indicateur de l'existence d'un problème social majeur qui outrepassa les moyens dont la société civile dispose pour le résoudre.

Réduits à l'impuissance, les mem-

bres de la société civile se tournent vers l'État et s'en remettent à lui pour rétablir l'ordre public.

Le recours à l'État

L'État est l'appareil que les sociétés se sont donné pour régler par la force, s'il le faut, les conflits entre les groupes. L'attribution de ce rôle repose sur deux prémisses : que pareil usage de la force est légitime et qu'au-delà des intérêts particuliers il existe un intérêt général que les responsables de l'exercice de l'autorité politique sont en mesure de discerner et ont le devoir de faire prévaloir.

La manière dont l'État aborde le conflit social diffère selon qu'il s'agit d'un régime dictatorial et totalitaire ou d'un régime démocratique et libéral.

Dans les régimes dictatoriaux et totalitaires, les conflits sociaux restent latents ou, s'ils éclatent, l'intervention policière et militaire les anéantit. D'apparence solide, ces régimes ont en réalité la fragilité d'un réceptacle soumis à une pression constante et croissante. Tôt ou tard, ils explosent avec fracas. Nous avons aujourd'hui sous nos yeux de nombreux exemples d'explosions qui, subitement, libèrent les peuples du joug de régimes oppressifs.

Les régimes démocratiques et libéraux parviennent infiniment mieux à contenir, sinon à dissiper, les crises issues de conflits non résolus. La dynamique de leur fonctionnement concède beaucoup de champ aux manifestations divisives dans la mesure où elles ne dégénèrent pas en violence physique ou armée. Mais eux aussi sont débordés par le nombre et l'ampleur des conflits que les sociétés modernes engendrent. Bien souvent, les problèmes soumis à l'attention des dirigeants politiques sont insolubles. Ce sont plutôt des compromis qu'il leur faut chercher, ce qui n'est pas une tâche facile dans des sociétés qui alimentent en permanence des sources d'antagonismes irréductibles.

Au cours des années 1960 et durant la première moitié de la décennie 1970 survinrent de fortes vagues de contestation du « système ». Cette contestation s'appuyait sur des nationalismes fanatiques et une argumentation pseudo-marxiste fragile. Elle fut moins une cause des conflits de l'époque, comme on l'a prétendu, qu'un révélateur de la responsabilité des structures et des procédures propres à l'État dans le déclenchement des crises. C'est il y a bien longtemps, dans le creuset des anciens régimes absolutistes, depuis le XVI^e au moins, que l'esprit libéral s'est forgé. L'institution démocratique par excellence, le parlementarisme, s'est stabilisée à la fin du siècle dernier. Il n'y a donc pas lieu d'être surpris du fait que ces « innovations » du début de l'âge moderne ne soient pas appropriées pour contenir les sources de conflit issues de changements massifs et foudroyants.

Le pluralisme, qui prend forme aux premiers temps de la société moderne à la suite de la conquête de la liberté d'expression, a engendré l'opinion publique. Il présuppose l'équivalence des intérêts et prônait la tolérance des différences. Il est battu en brèche. On n'est pas encore parvenu à le redéfinir adéquatement ou à lui substituer une notion qui ne violenterait pas l'esprit libéral. Mais que devient le poids de l'opinion publique qu'on proclamait, il y a cinquante ans, être le « quatrième pouvoir » quand les médias rapportent les événements qui se produisent aux quatre coins du monde et diffusent leurs messages avec une telle rapidité que les idées se volatilisent dans le fatras d'opinions qui se bousculent à un rythme effréné.

La procédure démocratique des parlements, fondée sur la règle de la

majorité, aboutit à des décisions mal reçues de la part de ceux qui n'ont pas eu gain de cause. Elles aggravent leur mécontentement et alimentent de la sorte les causes de conflit. Le champ d'intervention des parlementaires est d'ailleurs très restreint. Leur action, sauf en commissions, est de nature plutôt symbolique. Ils discutent de projets de loi dans l'élaboration desquels ils ont pris une part fort restreinte et à propos desquels ils votent suivant la ligne de leur parti. Le vrai travail s'accomplit ailleurs, dans les cabinets de ministres mal servis par des services administratifs lourds et lents.

En outre, parlementaires et ministres se retrouvent presque toujours en situation « d'urgence ». Soumis à la règle impérative de l'élection périodique, leur champ d'intérêt tend à se restreindre au très court terme. Ils travaillent à la pièce, cas par cas, alors que ce sont des pans entiers de la société, sinon la société dans son ensemble, qui sont en cause. Résoudre un problème, apaiser un conflit risquent d'engendrer ailleurs des remous qui auraient été prévenus si l'attention avait été plus globale. Mais les cadres étroits de l'action politique les empêchent de procéder de cette façon. Les compromis qu'ils proposent sont boiteux et ne résolvent rien.

Parfois ils se livrent à la surenchère à propos de certaines questions et orientations, alimentant de la sorte des attentes qu'ils décevront forcément. Parfois ils choisissent de faire l'autruche et de ne pas intervenir. Les problèmes alors s'accumulent, ce qui est précisément une cause supplémentaire d'amplification des conflits et d'aggravation des

La crise révèle un problème social majeur qui outrepassa les moyens dont dispose la société civile

crises.

Dans le but de mieux répondre aux besoins afin de prévenir les conflits ou tout au moins de les contenir, les régimes démocratiques accumulent les organismes publics ou parapublics, oeuvrant ouvertement ou secrètement, censés remplir des tâches plus ou moins définies, établir des ordres de priorité parmi les problèmes, servir de liaison entre groupes antagonistes, agir en cas d'urgence — bref, ayant pour mission de concilier les divergences et de prévenir les crises.

La mise en place de nouvelles formes de participation a immensément étendu le champ de la représentation politique et en a profondément modifié le sens. Les démocraties ne sont pas encore parvenues à articuler ces développements à l'appareil politique ancien ni à harmoniser les revendications concrètes des minorités opposées dans leurs intérêts.

Ces organismes spécifiques de participation ou de concertation deviennent si nombreux, leur coordination est si négligée que leurs activités s'entremêlent et parfois même se contraignent. Tel conseil ou comité qui a pour tâche de promouvoir les intérêts d'un groupe particulier se trouve, souvent à son insu, en conflit avec un autre conseil ou comité qui veille aux intérêts d'un autre groupe antagoniste au premier. Nombre de ces organismes agissent en conformité avec la loi qui les a créés. D'autres échappent à toute véritable règle administrative ou politique, personne ne sait plus trop quelle est leur raison d'être. Certains continuent à

exister après avoir été officiellement supprimés.

La direction des affaires publiques est passée, dans une large mesure, entre les mains des chefs de gouvernement. Ceux-ci disposent de pouvoirs réels plus étendus que les rois absolus des anciens régimes. Ils ne devraient normalement intervenir qu'en dernier ressort et pour mettre un point final aux controverses. Cependant tel n'est pas toujours le cas. Des premiers ministres agissent comme de simples gestionnaires des affaires courantes et, comme les autres dirigeants de l'appareil étatique, l'irruption d'une crise, qui pourtant le plus souvent couvait ouvertement depuis longtemps, les prend au dépourvu. Eux-mêmes captifs des lourdes procédures administratives et gouvernementales, ils tergiversent, temporisent, proposent ou font proposer des palliatifs sans effets. Ils espèrent que les problèmes vont se régler d'eux-mêmes ou se dissoudre avec le temps. Ils se révèlent eux aussi impuissants. La déférence que les citoyens manifestent normalement envers leurs dirigeants, même en démocratie, disparaît et fait place à la déception, à la frustration, à la perte de confiance. C'est ainsi que les politiciens et la politique se discréditent.

Quand l'action politique devient de la sorte totalement inefficace, elle contribue à amplifier les crises et à en changer la nature.

Des leaders qui farfouillent

On déplore souvent l'absence de charisme et de fermeté chez les dirigeants, particulièrement lors des crises sociales. On a pourtant déjà vu des leaders charismatiques farfouiller comme le premier venu en pareilles occasions. En réalité, les régimes démocratiques et libéraux ne disposent pas des procédures ni des appareils propres à traiter des crises quand celles-ci sont graves et que leur apaisement requiert une restructuration majeure de la société et une adaptation difficile des mentalités. Recourir à la suspension provisoire des procédures démocratiques de façon à permettre au chef politique d'agir à la façon d'un dictateur serait se livrer à un exercice dangereux. Une crise peut être ainsi surmontée, mais la démocratie est ternie.

Par contre, nous prenons de plus en plus conscience qu'une réforme en profondeur du parlementarisme et de l'ensemble de l'appareil démocratique est requise pour que l'État puisse répondre adéquatement aux demandes d'une société civile en profonde transformation. Cela nous le savons depuis quelque temps, mais les raisons de l'inertie tiennent à la fois des institutions et des personnes.

Une société qui ne règle pas ses crises sombre tôt ou tard dans la violence collective. Les sociétés anciennes n'en furent pas épargnées : révoltes des esclaves, jacqueries paysannes, assassinats, pogroms, soulèvements ouvriers, manifestations populaires hors contrôle, guerres et coups d'État étaient débordements courants. De tout temps la conquête des droits collectifs et personnels fut le fruit de la colère des opprimés contre des maîtres satisfaits des avantages que leur procurait la jouissance de leurs privilèges.

Dans les sociétés modernes totalitaires et dictatoriales, la violence collective se justifie au même titre que dans l'antiquité où régnait l'esclavage parce que les attitudes et les comportements que l'État répressif impose à ses citoyens sont prescrits de façon stricte et toute déviation à la ligne de conduite rigide rigoureusement sanctionnée.

L'État n'a pas carte blanche

Par contre, dans les sociétés démocratiques et libérales, le pendule oscille aussi largement vers la dynamique divisive que vers la dynamique intégrative. Les contestations radicales s'expriment ouvertement. La résistance passive pose un dilemme aux dirigeants parce qu'elle peut être très déroutante sans déroger aux limites de la légitimité libérale. Seuls la désobéissance civile, les manifestations hors contrôle, les soulèvements de groupuscules armés et le terrorisme y sont réprimés sans brimer les droits fondamentaux des citoyens.

Même dans ces cas, l'État est loin d'avoir carte blanche. Ses intentions sont scrutées, ses interventions discutées et critiquées. Tout se passe comme s'il était le responsable alors que les conflits et les crises qui alimentent les irruptions de violences émanent le plus souvent de la société civile. Ici, il importe soigneusement de jauger le rapport entre les fins invoquées et les moyens violents utilisés. Les fins, quelles qu'elles soient, ne justifient pas n'importe quel moyen. Le critère de jugement est le suivant : il faut que les fins non seulement soient justes, mais encore qu'aucun des nombreux modes accrédités de contestation en démocratie ne soit accessible ou adéquat.

À suivre

Violence auprès des aînés

LIBRE OPINION

LOUIS BEAUPRÉ

L'auteur est travailleur social

ON DEMANDAIT un jour à un Japonais : Qu'est-ce qui est le plus important pour le Japon — l'argent, le pouvoir, la gloire. Non, ce n'est rien de tout cela, ce sont les personnes âgées. Aurions-nous une réponse semblable des nôtres. J'en doute quand on voit la violence à laquelle ces dernières sont soumises presque quotidiennement. Dans l'Estrie, quatre personnes âgées ont été victimes de meurtre au cours des deux dernières années et elles sont tombées dans l'oubli très vite.

Les journaux, au cours des derniers mois, ont publié avec une grande évidence des statistiques effarantes sur la violence infligée aux personnes âgées. Le Dr Moami, professeur de psychiatrie de l'Université de Montréal, affirmait au 26^e congrès de l'Association des médecins psychiatres du Québec que, selon une étude effectuée à Montréal, « environ 15 % des parents âgés ont été menacés, insultés, frappés, battus par leurs propres enfants » (*Journal de Montréal*, 24-05-89).

Une étude faite par Hélène Dusault et une équipe de travailleurs sociaux du CSSMM et rapportée par Michel Couture, de la SQ, dans le *Reflets de l'AFRQ*, révélait que plus de 10 % des personnes âgées étaient victimes de violence et qu'elles subissaient au moins trois types d'abus : violence physique, violence psychologique et exploitation financière » (no de septembre 1989).

Hubert de Ravinell écrit dans *La Presse* du 6 juin 1989 : « qu'il y a environ 20 000 personnes âgées québécoises victimes d'abus physiques commis par un membre de la famille, un voisin ou une personne connue de la victime. Il s'agit là de la moitié des cas de violence frappant les personnes âgées ».

La violence n'est pas limitée au Québec. Aux États-Unis, certaines études sur les abus des personnes âgées se situent entre 4 % et 12 % de la population âgée et en France à 8 %.

Chose certaine, la violence auprès des aînés n'augmentera peut-être pas en pourcentage d'ici l'an 2000 mais le nombre de personnes violentées augmentera. N'est-il pas temps de prendre des mesures d'urgence pour enrayer ce fléau qui n'existe pas il y a 10 ans. La consultation d'un bon nombre d'études, de mémoires, de commissions gouvernementales ne fait nullement mention de violence aux personnes âgées. Serait-ce qu'alors c'était tout simplement tabou ou impensable d'aborder pareil sujet.

Au Québec, les deux principales études sont celle de Lise Bélanger (1983) qui fut la première à lever le voile sur l'existence de la violence chez nous et le rapport du Comité sur les abus exercés à l'endroit des personnes âgées, intitulé *Vieillesse en toute liberté*, document de 130 pages qui pourrait inspirer une véritable politique du vieillissement.

Sa seule faiblesse, à notre avis, c'est l'hésitation des 15 commissaires à endosser une politique claire de protection à l'endroit des personnes âgées violentées. Le document ne voit qu'en tout dernier essor la participation de l'appareil judiciaire et la révélation obligatoire par tout témoin de violence auprès de personnes âgées.

La Nouvelle-Écosse, malgré sa faible population, utilise les outils légaux lorsque nécessaire et 25 % des États américains font de même. Aux États-Unis, la violence a chuté d'environ 20 % à la suite de la judiciarisation.

Les agents de prévention, d'intervention et de support, ainsi que toute une gamme de services et de ressources sont préconisés par le rapport du comité sur les abus.

En attendant que nous ayons mis en place toutes les structures sociales et judiciaires, on pourrait sembler installer un service téléphonique 24 heures par jour, puis un registre central où seraient colligées des informations de base sur les personnes âgées victimes et à risques. Selon les recommandations du rapport, il devrait y avoir un Conseil central des aînés ainsi que des conseils régionaux avec des pouvoirs administratifs et décisionnels et gérés en grande partie par des aînés.

Il y a urgence à se doter des lois et des mécanismes nécessaires pour contrer la violence faite aux aînés car l'espérance de vie, grâce surtout à la médecine, augmente continuellement et le nombre de personnes âgées constitue environ 18 % de la population canadienne en l'an 2000, comparativement à 13 % actuellement.

L'équipe du DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes : à l'information générale : Josée Boileau, François Brousseau, Jean Chabrier, Yves d'Avignon, Guy Ferland, Jean-Denis Lamoureux, Jacques Grenier (photographe), Louis-G. L'Heureux, Caroline Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Paré, Clément Trudel ; à l'information culturelle : Angèle Dagenais, Paule DesRivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Nathalie Petrowski ; à l'information économique : Robert Dufresne, Jean-Pierre Lespaut, Serge Truffaut, Claude Turcotte ; à l'information politique : Pierre O'Neill (partis politiques), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa), Jocelyn Coulon (politique internationale), Laurent Soumis (politique municipale), aux affaires sociales : Paul Cauchon (questions sociales), Jean-Pierre Proulx (éducation), Louis-G. Francoeur (environnement), Sylvain Blanchard (relations de travail), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (commis), Danielle Cantara, Thérèse Champagne, Monique Isabelle (clavistes), Denise Babin (secrétariat à la rédaction), Suzanne Marchand (adjointe à la direction). LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Michèle Alie (directrice), Jacqueline Avri, Christiane Benjamin, Caroline Bourgeois, Francine Gingras, Johanne Guibau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lise Major

(publicitaires), Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon (maquettistes), Caroline DeHamel (graphiste), Johanne Brunet (secrétariat), L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Jeanne Carmel, Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Louis Huot, Jean-Guy Lucas, Rachel Leclerc-Verne, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Isabelle Baril, LE TIRAGE Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, LES ANNONCES CLASSEES Patrick Koczian (coordonnateur), Marie-Hélène Alarie, Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Christiane Vaillant. LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 7743 rue Bourdeau, une division de Imprimeries Québec Inc., 612 rue Saint-Jacques, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent, Québec, Québec, G1P 1S1. LE DEVOIR (USPS : 003708) is published daily by L'imprimerie Populaire, Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.